LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 45 Saint-Boniface, du 10 au 16 février 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*

Citation de la semaine

«La soeur d'un ami m'a demandé pourquoi ils avaient pris un Acadien pour faire l'annonce!»

Le comédien André Lavergne, de Saint-Pierre-Jolys, commençait à avoir la bouche gelée quand il a été filmé comme le voyou dans la publicité anti-vol de la Société Autopac. **Page 14.**

Une Cour bilingue?

L'Association des juristes publiera sous peu une étude qui recommande la tenue d'une Cour bilingue un jour par mois à Portage-la-Prairie et à Steinbach. **Page 3.**



photo: Jean-Pierre Dubé

C'est-y bon?

Le Festival du Voyageur, c'est un bon moment pour se sucrer le bec, comme le fait Stéfan Riel, que l'on reconnaît en compagnie de son père, Joseph, de la famille des voyageurs officiels. Le lancement de la 26e édition a eu lieu à la cabane à sucre. Page 8.

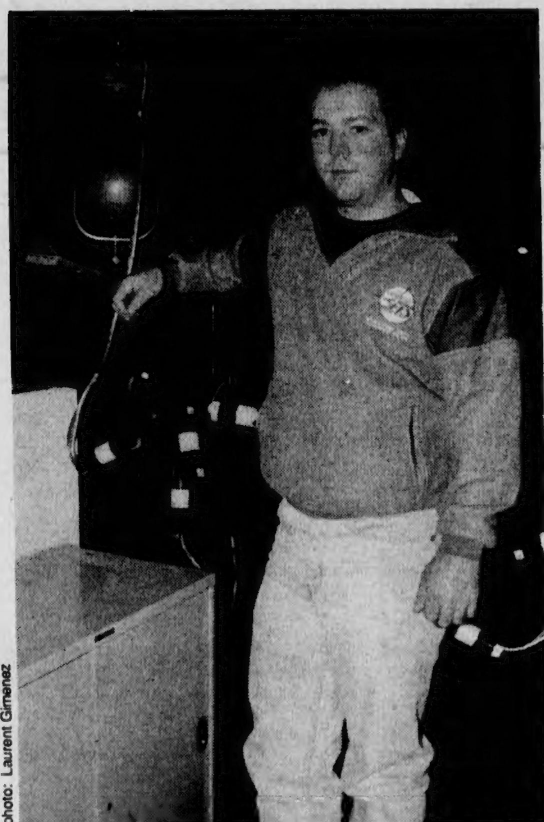


photo: Laurent Gimenez

Monsieur Lumière!

Raymond Lemieux est le chef éclairagiste de la salle du Centenaire à Winnipeg. Page 13.

Le momentum en affaires

Cinq ans après s'être lancés en affaires, Charles LaFlèche et Marc Labossière créent une deuxième entreprise dans le logiciel au service des hôpitaux. **Page 9.**

Nos valentins!

Après avoir passé quelques heures avec Andrew Clarke à Ottawa, Linda Crevier a acheté un billet d'avion de 906 $ pour aller passer une semaine avec lui au Pas. Deux jours après son arrivée, il l'a demandée en mariage! **Page 17.**



photo: Jean-Pierre Dubé

Le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé, recevra le Prix Manitoba le 21 février. Page 15.

SOMMAIRE

L'état du fromage des moines de Holland

La production du Trappiste va bientôt reprendre

On attend d'un jour à l'autre des résultats de nouvelles analyses du gouvernement fédéral sur des échantillons du fameux fromage Trappiste produit par le monastère de Holland, dont la vente commerciale a été suspendue par les autorités en décembre.

«Tous les tests qu'on a faits privément indiquent qu'il n'y a rien d'inquiétant dans le niveau de bactéries, explique le responsable de la production, le frère Albéric. Et on n'a jamais eu de problème avec le public.

«Ce qui complique les choses, c'est que différents laboratoires disent différentes choses. À la province, on nous dit que tout est correct, mais au fédéral, ça ne marche pas.»


Archives La Liberté

Le frère Albéric: «Les inspecteurs nous soutiennent mordicus.»

Les trappistes ont obtenu à la fin des années 1980 un permis de Santé Canada pour produire ce fromage fort à partir de lait non pasteurisé provenant de la laiterie du monastère. Le fromage est toujours vendu directement au public (de 14 h 30 à 16 h 30, du lundi au samedi).

L'inspecteur provincial, On Chan, de l'Université du Manitoba, affirme qu'il a fait des recommandations au frère Albéric pour que le problème se règle. «Avec ce que je lui ai dit, il pourra recommencer la production sous peu.»

Le porte-parole d'Agriculture Canada, Jerry Stasiuk, croit aussi que l'affaire pourrait se régler rapidement. «On n'est pas dans la business de fermer des fabriques de fromage. On travaille autant qu'on peut en collaboration avec le fabricant.

«Mais on ne permettra pas la vente d'un produit qui peut constituer un danger pour la santé des consommateurs, rappelle Jerry Stasiuk. Depuis l'automne dernier, on a enregistré des niveaux élevés de bactéries dans notre laboratoire à Calgary.

«La solution est de trouver la source de contamination et d'éliminer la contamination. Des nouveaux échantillons sont analysés en ce moment. La fabrique pourra rouvrir si les niveaux de bactéries sont à l'intérieur des normes acceptables.»

Jean-Pierre DUBÉ



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Nathalie BLAIS
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: **(204) 237-4823.** Télécopieur: **(204) 231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Journal de l'année 1993-94**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Un Acadien à Rideau Hall

Ottawa - L'Acadien Roméo Leblanc a été assermenté le 8 février à titre de gouverneur général du Canada jusqu'à l'an 2000. Il succède à Ramon Hnatyshyn. Le 25e Gouverneur général est le premier francophone des Maritimes à représenter la reine au Canada. Fidèle à ses origines, il a choisi de faire figurer l'étoile de l'Acadie en plein centre de ses armoiries. Avant de devenir gouverneur général, Roméo Leblanc a été tour à tour enseignant, journaliste, fonctionnaire, député, ministre, sénateur et président du Sénat. (APF)

La prétention de Johnson

Ottawa - Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, affirme que «c'est grâce à nous s'il y a encore des communautés francophones vivantes à l'extérieur du Québec» et que le Canada n'a plus de raisons de soutenir les minorités francophones sans la présence du Québec. La présidente de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Lise Ouellette, admet que le départ du Québec «serait un très dur coup pour les minorités francophones» mais elle trouve prétentieux que le Québec s'attribue le dynamisme de ces communautés. (APF)

La langue de Louisiane

Louisiane - Un avocat de Lafayette, Warren A. Perrin, a été choisi comme président du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). Il remplace le docteur John A. Bertrand qui prend sa retraite. Le CODOFIL est chargé de faire «tout ce qui est nécessaire pour développer, utiliser et préserver la langue française (...) pour le bénéfice culturel, économique et touristique de l'État de la Louisiane.»

Les évêques s'inquiètent

Ottawa - Les évêques canadiens sont inquiets face à l'avenir des programmes sociaux. «On est d'accord qu'il faut une révision. Mais quand ça sera fait, est-ce que la condition des personnes qui sont dans le besoin aura été améliorée, ou est-ce que ce sera pire?» C'est le message qu'a transmis Mgr Martin Veillette au ministre Lloyd Axworthy au nom de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Les évêques encouragent le gouvernement à être à l'écoute des «voies alternatives» avancées par différents groupes, autres que celles des milieux financiers. (APF)

Au coeur du sujet

Moncton - Deux spécialistes acadiens de la santé, Pierre Boulay et René Boucher, ont récemment publié le livre La Réadaptation cardiaque aux Éditions d'Acadie. Le document s'adresse surtout aux patients qui ont vécu un ou plusieurs événements coronariens au cours de leur vie: infarctus, pontages, greffe cardiaque, etc.

Le rapport de l'AJEFM sur la Cour provinciale est presque prêt

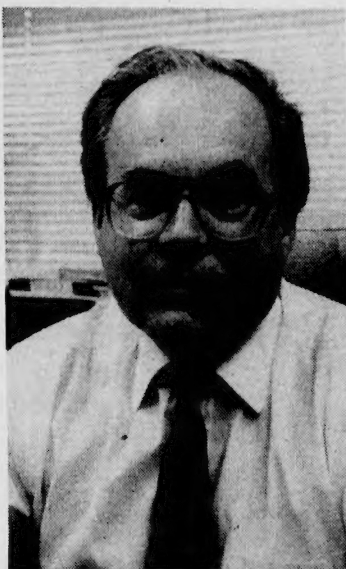
Une Cour bilingue à Steinbach et à Portage?

Le Cour provinciale du Manitoba doit adopter une politique linguistique si elle veut remplir les obligations du Manitoba en matière de justice pour les francophones, avance l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM).

Dans un rapport sur la réforme de la Cour provinciale qui sera publié très prochainement, l'organisme présidé par Me Rhéal Teffaine recommande la création de «mécanismes dans les régions qui permettent d'être servi en français du moment que la personne est arrêté jusqu'au procès.»

À part la Cour provinciale bilingue basée à Saint-Boniface, «il y aurait des procès en français une journée par mois à Portage-la-Prairie (pour la région du Sud-Ouest) et à Steinbach (pour la région du Sud-Est), explique Rhéal Teffaine. On prévoit les outils nécessaires pour une cour ambulante qui tiendrait des procès en français en dehors des zones désignées bilingues par la Province (comme à Thompson).

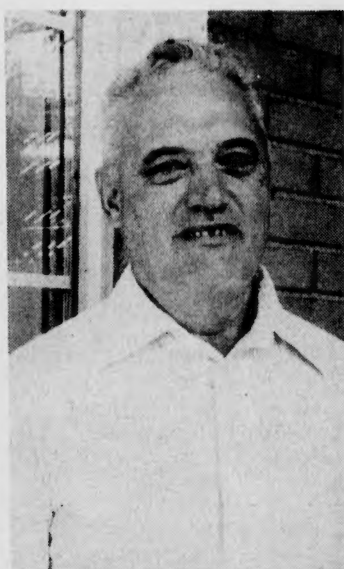
«Le rapport est très détaillé, tout l'appareil judiciaire est touché par les recommandations. Ça ne demande pas de dépenses supplémentaires et ça doit cadrer dans la politique de l'offre active adoptée par la Province pour les services en français.»



Rhéal Teffaine est aussi le président de la Fédération des associations de juristes d'expression française, qui regroupe les professionnels de six provinces.



Laurent Roy: un document de travail. Le rapport final sera présenté au gouvernement sans doute après les prochaines élections.



Laurent Gagnon: c'est clair que le système ne fonctionne pas en français.

Rédigé par les avocats Laurent Roy et Michel Chartier, le rapport de 18 pages a été adopté par l'AJEFM le 1er février. Il sera maintenant expédié aux membres manitobains et d'un bout à l'autre du pays pour obtenir les commentaires des autres associations provinciales de juristes.

«Au lieu de le présenter tout de suite comme un rapport final, a signalé Me Laurent Roy, on a décidé d'en faire un document de consultation. Ça en change un peu la saveur. Le rapport ne sera pas remis au gouvernement de façon formelle avant l'automne.»

On sait qu'en janvier dernier la Société franco-manitobaine (SFM) a demandé aux juristes de rendre le rapport public dans les plus brefs délais, au lieu d'attendre l'élection d'un nouveau gouvernement. La SFM était pressée d'intervenir dans ce dossier par un résident d'Île-des-Chênes, Laurent Gagnon, qui a entrepris à lui seul le développement de services bilingues dans le système de justice manitobain.

Les grandes lignes du rapport Roy-Chartier ne satisfont pas le militant Laurent Gagnon qui tente depuis l'automne dernier de faire augmenter les services de justice en français.

«C'est de la cochonnerie, ce n'est pas ce qu'on a besoin, soutient Laurent Gagnon, qui a eu des démêlés avec la Cour à Steinbach. Le rapport recommande qu'il y ait un jour par mois pour aller en Cour: pourquoi se plier aux anglophones, qui ont le droit d'y aller à tous les jours? Ça nous prend le même traitement que les anglophones.

«Pensez-vous vraiment qu'on va avoir des services en français dans une place anglophone?»

Jean-Pierre DUBÉ

La lutte de Laurent Gagnon

Un malentendu?

Une rencontre avec le premier ministre Gary Filmon? Pourquoi pas.

Le militant Laurent Gagnon ne croit pas que le dialogue de sourds qu'il a eu avec un greffier de la Cour provinciale de Steinbach, l'été dernier, soit le résultat d'un malentendu, comme le voudrait Rosemary Vodrey. (1) Il soutient que le tribunal ignore sciemment la loi et la politique linguistique du gouvernement.

Après de nombreuses démarches, le résident d'Île-des-Chênes a demandé à rencontrer la ministre de la Justice. Le 27 janvier dernier, il a reçu un accusé de réception en anglais, suivi d'un autre accusé de réception, cette fois en français, le 30 janvier.

Mais le tort était fait. «Je veux montrer à la Société franco-manitobaine et à l'Association des juristes que le système de justice ne marche pas en français.»

La lettre du 30 janvier fait savoir que le dossier sera également porté à l'attention du ministre responsable des Services en langue française, Darren Praznik.

Mais Laurent Gagnon veut expliquer son problème avec la Cour provinciale directement au grand patron. Le 6 février, il a demandé une rencontre avec le premier ministre.

J.-P. D.

(1) La SFM avait reçu en novembre une lettre de la ministre Vodrey expliquant que la conduite du greffier était le résultat d'un malentendu, et que la situation avait été mise au clair.

ÉDITORIAL

Si la dette est une maladie...

Le 1er novembre 1994, un individu parmi tant d'autres s'est présenté devant le Comité sur les finances et le déficit fédéral de la Chambre des communes, qui tenait des audiences à Edmonton, et il a laissé sa marque.

Il n'a pas crié au scandale quand il a constaté comme tous que la dette nationale dépasse les 550 milliards $ et ajoute un fardeau de plus de 20 000 $ sur les épaules de chaque citoyen.

Il a plutôt demandé qu'on considère cette dette dans le contexte d'une réconciliation du passif et de l'actif au Canada, précisant que l'avoir du pays (excluant les ressources naturelles et humaines) s'élève à environ six trillions $, ce qui revient à environ 200 000 $ d'actif par habitant. N'importe quel ménage ou entreprise qui afficherait ce genre de bilan, croit-il, peut s'estimer chanceux!

Notre comptable ne s'arrête pas là. Il fait valloir que, dans le secteur privé, la richesse est concentrée: 6 % des ménages canadiens, soit 600 000 familles, ont une valeur d'environ deux millions $ chacune. Et il estime qu'un trillion $ sera transféré à la génération des "baby boomers" au cours des dix prochaines années.

Et voici la logique qu'il propose: «Si la dette est la maladie, et le déficit le syndrome, la première chose à faire est d'arrêter l'hémorragie, ce que les gouvernements s'engagent présentement à faire. Pour ce qui est de la dette, établissons des mécanismes pour faciliter auprès des mieux nantis des contributions à un fonds de réduction de la dette.»

En d'autres mots, traitons la dette canadienne (la maladie) comme on traiterait le déficit d'un centre communautaire: allons chercher des dons et offrons aux donateurs des bénéfices (reçu pour fins d'impôt, publication des noms, etc.)

«On a souvent l'impression en écoutant les collecteurs d'impôts, poursuit ce citoyen, que les contribuables tentent par tous les moyens de payer le moins possible à l'impôt. Mais il y a un nombre de Canadiens qui veulent assumer pleinement leur responsabilité fiscale et qui refusent l'avis de leur consultant d'investir à l'étranger.

«Ces contribuables seraient disposés à prêter leur argent à un taux inférieur si c'était dans l'intérêt de la nation et seraient prêts à donner une partie de leur avoir pour réduire la dette publique, surtout si un mouvement dans ce sens était lancé. Mais jusqu'à présent, aucune initiative du genre n'est venue des gouvernements.»

Le mémoire soutient qu'il serait injuste de couper dans les programmes sociaux, dans l'éducation et la santé, ce qui correspond à pénaliser la jeunesse. Bref, les générations à venir ne devraient pas avoir à payer les dettes des générations précédentes qui ne partagent pas les profits réalisés au cours des meilleures années.

Le présentateur a recommandé que le législateur prenne tous les moyens pour réduire le chômage, ce qui a pour effet d'augmenter les revenus et de réduire les dépenses des gouvernements.

Et voilà! La prospérité serait de retour.

Vous croyez sans doute que celui qui a dit tout cela est un jeune socialiste de l'espèce la plus pourrie, qui a passé trop de temps dans des livres dépassés!

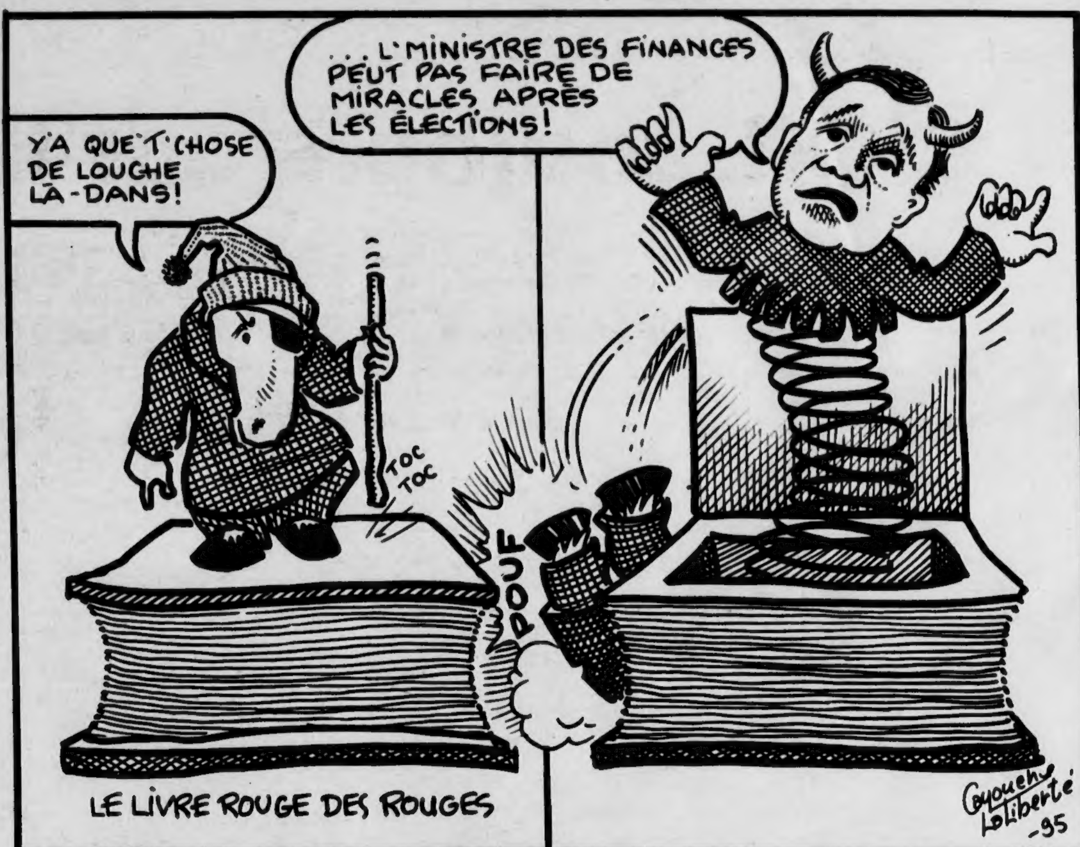
Au fait, il s'agit de Robert Blair, un conservateur de l'Ouest, qui a été pendant plus de 20 ans le CEO de Nova Corporation, une compagnie pétrolière de Calgary.

Son message a-t-il été entendu? «Je sais qu'il y a eu des échos de ma proposition au ministère des Finances, mais je ne sais pas si on va en tenir compte dans le budget de février. Je n'ai eu aucune indication à ce sujet.

«Depuis ma présentation en novembre, j'ai reçu une trentaine de textes suggérant d'autres pistes. J'ai l'intention de publier un livre sur le sujet, qui est à moitié écrit en ce moment.»

Ce sera sans doute plus valable que les résultats des récentes consultations prébudgétaires et des audiences sur la réforme des programmes sociaux, qui auront coûté sept ou huit millions $ aux contribuables! Et qui serviront à quoi?

Jean-Pierre DUBÉ



Lettre

La valeur publicitaire

M. le rédacteur,

Chaque année à l'automne, «Le Théâtre des aînés», parrainé par la Fédération des aînés franco-manitobain (FAFM), présente un spectacle de variété au Centre culturel franco-manitobain. Dans le passé, nous avons assez souvent obtenu votre collaboration en ce qui a trait à la publicité. À quelques reprises, il est arrivé que La Liberté délègue un journaliste afin d'interviewer des comédiens/comédiennes, directeurs/directrices, etc..., bien avant la date de la représentation. Nous vous en remercions.

Cependant lors de notre dernier spectacle les 16, 17 et 18 novembre 1994, personne de votre personnel ne s'est occupé de souligner cet événement à l'exception d'un très bon article rédigé par Laurent Gimenez publié le vendredi 18 novembre, le dernier jour de la représentation au Centre culturel franco-manitobain. Ce qui n'a sans doute pas eu une très grande valeur publicitaire, d'autant plus qu'un grand nombre de personnes ne reçoivent pas toujours La Liberté le vendredi.

«Le Théâtre des aînés» intéresse vivement non seulement un grand nombre de personnes de l'âge d'or mais aussi toute la population.

Nous vous serions reconnaissants de lui accorder votre attention autant que possible dans les pages de votre journal lors de son prochain spectacle annuel. Notre coordonnatrice, Josée Desjardins, sera toujours disponible pour vous donner des informations pertinentes que vous pourrez utiliser à votre guise.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de me croire, votre tout dévoué

Adrien Leclerc
Président – Comité du théâtre des aînés
Saint-Boniface
Le 30 janvier 1995

La Maison d'art et de culture de Saint-Norbert

Les travaux commencent à l'ancienne hôtellerie

La Maison d'art et de culture de Saint-Norbert a recueilli auprès des secteurs public et privé les deux tiers des 750 000 $ nécessaires pour rénover complètement l'ancienne hôtellerie des trappistes.

Grâce à une contribution de 178 072 $ du Développement des ressources humaines, annoncée le 1er février, la Maison a embauché une équipe de huit (dont sept sans emploi) pour vider le bâtiment, démolir les murs et les finitions du rez-de-chaussée et du premier étage, restaurer les finitions originales du 2e étage et aménager le grenier.

L'édifice de 80 ans est situé sur un terrain de cinq acres tout près des ruines de l'ancien monastère et entouré de trois côtés par la rivière La Salle.

Une fois les travaux terminés, la Maison offrira à l'année des programmes qui associeront les activités d'artistes professionnels de toutes les disciplines et une variété d'activités communautaires de promotion des arts.

Le bâtiment renfermera dix chambres et huit studios pour les artistes professionnels qui participeront au programme de séjour, des bureaux, une salle de réunion et deux studios à usage communautaire. Les travaux doivent se terminer avant la fin mai.

Le 1er juin, un premier groupe de 13 artistes de Rotterdam viendra y passer deux mois. La Maison a comme mandat de rayonner sur la scène artistique aux niveaux local, national et international, dans l'intérêt des artistes manitobains et des communautés de la région.

J.-P. D.



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 13 février 1995.

LIEU : Centre communautaire de Saint-Norbert, 3450, chemin Pembina

HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE DE TRADUCTION SIMULTANÉE SERA OFFERT DURANT LA SÉANCE. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986–5414

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

La dette accumulée s'élève à 150 000 $

CKXL toujours sur la corde raide

L'avenir demeure incertain pour la Radio communautaire du Manitoba, dont l'assemblée annuelle s'est déroulée le 2 février en présence d'une trentaine de personnes (1).

Le conseil d'administration s'est fixé un objectif qu'il qualifie lui-même de «difficile»: éliminer en deux ans le déficit accumulé de 150 000 $ (250 000 $ l'année dernière) (2).

Pour y parvenir, on table sur une réduction de 40 % des dépenses, qui passeraient de 300 000 $ l'année dernière à 180 000 $ cette année. Déjà, le poste de journaliste a été supprimé, ce qui porte à quatre le nombre d'employés à temps plein.

Le directeur de CKXL, Christian LaRoche, se promet aussi de comprimer au maximum les dépenses techniques et de fournitures. En revanche, il affirme que la programmation ne sera pas affectée.

Au chapitre des revenus, on continue de miser sur la vente d'annonces (les revenus publicitaires ont augmenté de 25 % par an en moyenne depuis trois ans) et sur les collectes de fonds, qui ont rapporté 20 000 $ en 1994. Un radiothon est d'ailleurs prévu dès le printemps prochain.

Mais la marge de manoeuvre reste très étroite quand on sait que les subventions représentaient encore plus de 60 % des revenus l'année dernière. Or, en ces périodes de restrictions budgétaires, il y a fort à parier que le montant diminuera fortement dans l'avenir. «On ne mise pas du tout sur les subventions», confirme Christian LaRoche.

L'avenir de CKXL dépendra aussi beaucoup du résultat des négociations avec la Province à propos de la dette de plus de 60 000 $ accumulée auprès du Centre culturel franco-manitobain (loyers impayés notamment).

«CKXL a commencé à nous payer en décembre, explique le directeur du CCFM, Alain Boucher. Sa dette a donc cessé de grossir.» Alain Boucher précise qu'une étude gouvernementale doit débuter à la fin mars afin de trouver une solution globale à ces problèmes de dette. Le CCFM lui-même accuse un déficit accumulé de 73 000 $. «Notre intention est de trouver une solution équitable pour CKXL et pour nous», conclut-il.

Laurent GIMENEZ

(1) Deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration. Il s'agit de Denise Lécuyer et Claude Courchaine. Brigitte Chaput et Aimé Tétrault ont été réélus. Les autres membres sont: Roland Boily, France Lafrenière, Louis Bernardin, Laurent Gagné et Jacques Lévesque. Le président sortant, Rénald Rémillard, ne s'est pas représenté.

(2) La dette opérationnelle l'année dernière s'élevait à 40 000 $, contre 130 000 $ l'année précédente.


photo: Laurent Gimenez

Une trentaine de personnes se sont réunis pour l'assemblée annuelle de CKXL.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Ginette Léola Marie Gratton. Je suis née le 27 juillet 1994.

Mes parents sont Colette Parent et Jean-Claude Gratton d'Anola.

J'ai deux frères et une soeur, Laurent, Renée-Claude et Alain.

Mes grands-parents sont Léola (Grégoire) et Roger Parent de Letellier et Arcélie (Aquin) et feu Hilaire Gratton de Sainte-Agathe. Mon arrière-grand-mère est Ernestine (Dionne) Parent de Winnipeg.

Mon parrain et ma marraine sont Carole Delannoy-Parent et Normand Parent de Winnipeg.

Le projet de refonte des divisions scolaires

Des réactions mitigées au plan Norrie

Si le gouvernement provincial décide d'adopter les recommandations du comité Norrie sur la réforme des frontières scolaires, le nombre de divisions scolaires passera de dix à quatre en ville et de 34 à 13 dans le rural. Dans le Nord de la province, le nombre serait ramené de sept à deux (1).

Les recommandations ont été rendues publiques le 3 février. Elles font suite à plusieurs mois de consultations et de travaux qui doivent déboucher sur une nouvelle carte scolaire adaptée à la réalité présente. Le nombre d'élèves scolarisés dans des établissements publics au Manitoba est en effet passé de 247 000 en 1970 à 196 000 aujourd'hui.

Selon le comité, la réduction de 57 à 21 du nombre de divisions scolaires permettrait d'économiser 4,5 millions $ par an., des économies essentiellement réalisées sur le dos des fonctionnaires et des commissaires scolaires, dont le nombre total passerait de 436 à moins de 200 (neuf par division).

Du côté des directeurs généraux de division scolaire, les réactions sont diverses. «Il y a des avantages et des inconvénients», commente Ronald Perron, de la Rivière-Rouge, qui se retrouverait dans un grand ensemble baptisé Sud-Est.

«On serait capable d'obtenir des services spécialisés en étant associés avec de plus grosses divisions. D'un autre côté, il y a des craintes par rapport à la représentativité. Mais il ne faut pas s'alarmer: la refonte des divisions scolaires est liée au plan de réforme de l'éducation (Nouvelles directions) qui prévoit un déplacement de pouvoir de la commission scolaire centrale vers les comités scolaires.»

Ronald Perron tient aussi à rassurer les parents de l'immersion et des écoles françaises de Saint-Pierre et Saint-Malo. «Il n'y a aucun risque pour l'éducation française parce que c'est un droit garanti par la loi», assure-t-il.

C'est un tout autre discours que tient Jean Susko, directeur général de la Rivière-Seine. Il est vrai que si la recommandation du comité Norrie était adoptée, sa division se retrouverait écartelée entre quatre nouvelles entités.

«Ça remettrait en cause toute la vision de l'éducation qu'on a mise en place au fil des années. Quant au programme d'immersion, je ne pense pas qu'il pourrait conserver le même poids dans la nouvelle division. À l'heure actuelle, on a une continuité grâce à l'école de Lorette, maternelle à 12, qui attire des élèves de La Broquerie, Richer, Sainte-Anne. Dans le projet proposé, Saint-Adolphe et Îles-des-Chênes se retrouveraient dans le Sud-Est.»

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sera la seule à n'être pas directement affectée par la réforme. Mais son directeur général, Raymond Bisson, s'attend quand même à en subir quelques effets.

«Ça va compliquer les choses en ce qui concerne les négociations avec les divisions scolaires cédantes. À l'heure actuelle, on négocie avec environ un quart des divisions. Après la réforme, il faudrait négocier avec la moitié d'entre elles!

«Nos interlocuteurs vont changer et on n'est pas sûr qu'ils seront aussi sensibilisés à l'éducation française que nos interlocuteurs actuels. Dans la Seine, par exemple, ils connaissent très bien le dossier. Mais avec qui devra-t-on négocier dans l'avenir? Avec des gens de Steinbach?»

Laurent GIMENEZ

(1) Le rapport prévoit également d'autoriser les parents à envoyer leurs enfants dans l'école de leur choix. La mise en oeuvre de toute la réforme se ferait sur une période de trois ans.

Les divisions scolaires proposées

En gras: les divisions scolaires proposées; en italique: les divisions scolaires existantes.

Winnipeg



Ville:

Winnipeg Nord-Ouest n° 1
Winnipeg n° 1
St.James-Assiniboia
Seven Oaks

Winnipeg Sud-Ouest n° 2
Winnipeg n° 2
St.James-Assiniboia
Assiniboine Sud
Fort Garry
Rivière Seine

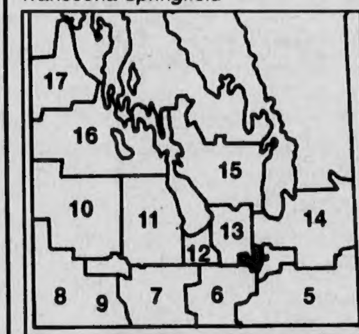
Winnipeg Sud-Est n° 3
Saint-Boniface
Saint-Vital
Norwood
Rivière Seine

Winnipeg Nord-Est n° 4
Winnipeg n° 1
River East
Transcona Springfield

Rural:

Sud-Est n° 5
Rivière Seine
Hanover
Boundary
Rivière Rouge
Sprague

Centre-Sud n°6
Rivière Seine
Rivière Rouge
Rhineland
Morris-Macdonald
Midland
Garden Valley
Western



Ainsi que:
Centre Sud-Ouest n° 7; Sud-Ouest n° 8; Brandon n° 9; Yellowhead n° 10; Beautiful Plains Pine Creek n° 11; Portage la Prairie n° 12; Interlake-White Horse Plain n° 13; Agassiz/Lord Selkirk n° 14; Lakeshore Evergreen n° 15; Parkland n° 16; Swan Valley n° 17

Le futur programme français à l'école de Laurier

On cherche un directeur et un conseiller régional

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) espère pouvoir nommer le plus rapidement possible un directeur et un représentant des parents à l'école de Laurier afin de faciliter les négociations avec la Division scolaire de Turtle River.

Rappelons que les parents d'une quarantaine d'enfants ont exprimé le désir d'être rattachés à la DSFM, ce qui permet d'envisager la création d'un programme français maternelle à 10 dès la rentrée prochaine. De son côté, Turtle River compte continuer à offrir son propre programme de français.

Le directeur général de la DSFM, Raymond Bisson, ne cache pas que les négociations avec Turtle River sont «difficiles», notamment en ce qui concerne l'espace. «On nous a proposé de l'espace ailleurs, mais ce n'est pas acceptable. Les gens ont droit à une école dans leur communauté.

«On ne veut pas non plus se contenter des restants que Turtle River voudrait bien nous laisser. On négocie en gros sur la base de moitié-moitié. Bien sûr, certains locaux seraient partagés, comme le gymnase ou la bibliothèque.»

La distance géographique qui sépare Saint-Boniface de Laurier ne facilite pas les négociations. Lors de sa dernière réunion le 1er février, la DSFM a donc décidé de demander au ministre de l'Éducation de modifier la loi scolaire afin de pouvoir élire un représentant régional à Laurier.

Les commissaires de la DSFM se sont également engagés à intégrer la programmation de Laurier dans le prochain budget. «On veut procéder à l'embauche du personnel, notamment un directeur ou une directrice, précise Raymond Bisson. Il faudra aussi probablement recruter quelques enseignants.»

Laurent GIMENEZ

Après le feu vert donné par la Ville au groupe MEC

Aréna: Evélyne Reese lance la contre-offensive

La conseillère de Saint-Boniface, Evélyne Reese, n'avait pas de mots trop forts pour qualifier la récente décision du conseil municipal de Winnipeg d'autoriser le groupe MEC à procéder avec son plan de construction d'un nouvel aréna (1).

Mais elle ne s'avoue pas battue pour autant. «Je demande à tous les autres groupes d'investisseurs de venir faire leurs propositions devant le conseil municipal en respectant toutes les conditions qui ont été imposées. Je leur dis: si vous ne bougez pas, vous allez manquer le bateau.»

Depuis le début des discussions, la conseillère de Saint-Boniface reproche à la Ville d'avoir favorisé MEC parce qu'il regroupe des investisseurs locaux. Elle juge préférable d'accorder la priorité à des investisseurs qui n'exigent aucun financement public, même s'ils viennent de l'extérieur du Manitoba.

«Je ne vois pas pourquoi on prendrait de l'argent public pour ce projet alors qu'on n'a pas assez d'argent pour réparer les rues et les égouts. Pourquoi ne pas prendre de l'argent qui vient des États-Unis, qui augmenterait le niveau économique de la ville et qui, en plus, pourrait attirer des touristes?»



La conseillère de Saint-Boniface, Evélyne Reese.

Jacques Rollier, porte-parole d'un groupe d'investisseurs qui proposent de construire un nouvel aréna sans la moindre subvention publique, se déclare persuadé que MEC ne pourra pas remplir les conditions «très restrictives» imposées par la Ville.

«J'imagine que leur tactique consistera à se présenter un jour avant la date d'échéance (1er mai) et à dire: voilà nos conditions, si vous ne les acceptez pas, les Jets quitteront Winnipeg. Le porte-parole de MEC, John Loewen, a lui-même déclaré qu'à son avis, les conditions ne sont pas impératives.»

Laurent GIMENEZ

(1) La décision a été prise le 1er février par un vote de 10 contre six. Les conseillers ont cependant imposé 19 conditions très strictes, y compris la présentation d'un plan d'affaires excluant toutes pertes futures pour la Ville.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

Y.C.

Un programme du CUSB

Des cours de français à Avignon!

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est à la recherche d'étudiants pour sa 2e édition des cours du printemps à Avignon (France), qui aura lieu du 15 mai au 16 juin 1995.

Dans ce projet de collaboration avec l'Université d'Avignon, deux cours intensifs seront donnés: un cours de civilisation française et un cours de littérature, axé sur trois auteurs de Provence et dirigé par trois professeurs différents.

«On essaie de rendre le programme aussi multidisciplinaire que possible, souligne une des organisatrices, Ingrid Joubert du CUSB. Un des auteurs étudiés sera Jean Giono, et cette partie du cours sera donnée par Louise Kasper de l'Université du Manitoba.

«On va également monter une pièce de Giono pour marquer le 100e anniversaire de sa naissance. Le programme comprend aussi de nombreuses activités culturelles.»

Les intéressés ont jusqu'au 24 février pour s'inscrire au programme de six crédits et dont les frais de scolarité (2 000 $) couvrent aussi le voyage et les frais de séjour.

Info: Ingrid Joubert ou Laurence Véron (233-0210).

J.-P. D.

Le Festival du Voyageur commence vendredi

Le Grand Rendez-Vous arrive!

Le 26e Festival du Voyageur se met en branle ce vendredi 10 février avec le Grand Rendez-Vous sur le boulevard, marqué cette année par le grand charivari, qui accompagnera la marche aux flambeaux.

«On n'a pas le droit de donner des flambeaux aux enfants cette année, explique la porte-parole Debbie Guénette. On a pensé leur donner aux enfants l'occasion de participer en faisant du bruit. Les gens peuvent amener leurs vieilles casseroles et des cuillères.»

Autre nouveauté annoncée cette semaine: le Festival a pu aménager tout au nord du parc du Voyageur un terrain de jeu sur la rivière Rouge, qui comprendra, outre la plus longue glissade de la ville, une patinoire et un labyrinthe.

Enfin, comme le Télé-Relais de la SRC ne sera pas produit le lundi 13, comme c'est l'habitude, le Festival organise une Belle soirée métisse pour marquer le 125e anniversaire du Manitoba, qui aura lieu de 13 h à 17 h au Rendez-Vous.

CBWFT n'a pu obtenir le mobile qui permet la diffusion en direct du Télé-Relais dès lundi à cause de la couverture nationale que fait la CBC du Championnat canadien de curling à Régina. Comme l'événement se termine dimanche, le mobile arrivera à Winnipeg lundi matin.

«C'était difficile de garantir un show de qualité en montant tout dans une journée, souligne le réalisateur du Télé-Relais, Richard Simoens. Le décor et l'éclairage seront déjà montés et on pourra tout tester à temps pour l'émission de mardi.»


photo: Jean-Pierre Dubé

Le président du Festival, René Desaulniers. «Toujours au-delà de 150 artistes et 400 spectacles, a lancé la directrice de la programmation, Louise Fiset, c'est ce que j'appelle une tradition tout à fait respectable.»

CBWFT diffusera toutefois une émission locale d'une demi-heure, le 13 à 18 h 30, intitulée: Les Coulisses du Festival.

J.-P. D.

▌ SAINTE-ROSE-DU-LAC

Une veillée réussie

Quelque 180 personnes ont participé, le mardi 28 janvier, à la Veillée annuelle du bon vieux temps du Comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac.

«Je demeure à Brandon et je reviendrai encore - c'est le fun! Je suis venu l'année dernière et j'espère revenir l'année prochaine.» C'est ce qu'a écrit un des participants au sujet de la soirée qui s'est déroulée dans la joie de vivre.

Le format de cette année a été changé quelque peu pour donner davantage de place à la musique et à la danse (avec Gil Vandale et ses canotiers).

Mais les convives ont pu déguster un bon souper, voir et entendre un spectacle de chant (Jeanne Gillas et ses filles Adèle et Orise) et rire en compagnie de la Madeleine, la raconteuse bien connue des environs.

Ici et ailleurs

De l'assurance pour tous

Ottawa - Dans son rapport final, le comité parlementaire chargé d'étudier le projet de réforme des programmes sociaux rejette toutes les propositions controversées. Le comité propose au gouvernement de réduire les prestations d'assurance-chômage pour permettre aux travailleurs saisonniers de toucher un revenu de base à longueur d'année. Il suggère également d'élargir l'assurance-chômage pour inclure les travailleurs à temps partiel et les contractuels. Le comité est présidé par le député acadien de la Nouvelle-Écosse, Francis Leblanc. (APF)

Autopac change

Manitoba - C'est la dernière fois que tous les propriétaires de véhicules renouvelleront leur assurance-automobile en même temps pour le 1er mars. Plus de 740 000 propriétaires ont déjà reçu leur avis de renouvellement. Seule différence avec l'année dernière: les polices d'assurance durent de six à 12 mois pour faciliter la transition vers un système de paiements échelonnés selon les anniversaires de naissance.

Moins de maisons

Manitoba - Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le reprise de l'activité sur le marché des logements neufs est en perte de vitesse. Comparé au 4e trimestre de 1993, le total de mises en chantier a augmenté (de 788 à 898). Par contre, comparé au 3e trimestre 1994, la production a diminué de plus de 20 %. À l'échelle nationale, le nombre de mises en chantier enregistré au 4e trimestre a baissé de 9,4 % (138 800) comparativement au 3e trimestre (153 200).

La Ville en dette

Winnipeg - Au 31 décembre 1994, la dette totale de la Ville de Winnipeg s'élevait à 1,046 milliard $. Et, malgré les revenus des impôts fonciers et des services utilitaires, la dette continue à augmenter à cause des projets d'immobilisations continus et du Programme d'infrastructure. En 1984 (au 31 décembre), la dette par habitant était estimée à 887 $; dix ans plus tard, elle est passée à 1 664 $.



ÉCONOMIE

Charles LaFlèche et Marc Labossière lancent une nouvelle compagnie d'informatique

À la conquête des hôpitaux!

Cinq ans à peine après sa création, l'entreprise d'informatique Labossière LaFlèche Systems Group connaît un succès foudroyant. À tel point que les deux partenaires viennent de lancer une deuxième compagnie qui oeuvrera exclusivement dans le secteur de la santé.

Ça a commencé comme une aventure de copains. Charles LaFlèche enseignait l'informatique au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Marc Labossière s'occupait d'ordinateurs à la Caisse populaire de Saint-Boniface. Tous deux étaient également comptables. En 1990, ils s'associent pour créer leur propre entreprise.

«On avait un petit bureau sur la Marion, rappelle Charles LaFlèche. Au début, on faisait tout nous-mêmes.» Très vite, cependant, les deux partenaires décident de se spécialiser: ils réduisent leur service de consultation et mettent l'accent sur les réseaux (liaison entre ordinateurs) et sur la création de programmes.

Cinq ans plus tard, le pari est gagné: le nombre d'employés est passé à huit et l'entreprise a emménagé dans de spacieux locaux sur le boulevard Provencher. Charles LaFlèche énumère les raisons du succès:

«Premièrement, on a misé sur les micro-ordinateurs à une époque où beaucoup de grosses entreprises n'y croyaient pas (les gros ordinateurs issus des années 60 avaient encore force de loi). Maintenant, les gens réalisent que les micro-ordinateurs coûtent beaucoup moins cher. Par exemple, un de nos clients, la Cambrian Credit Union, a équipé ses succursales de 175 micro-ordinateurs.

«Deuxièmement, on a misé sur le système d'exploitation Windows à un moment où on ne savait pas encore qu'il allait s'imposer. Aujourd'hui, il y a 90 millions d'utilisateurs de Windows dans le monde!

«Notre troisième atout, c'est notre spécialisation dans la comptablité. De nos jours, toute entreprise d'une certaine importance doit combiner informatique et comptablité.»

Charles LaFlèche oublie deux autres atouts: la chance et le réseau francophone. Deux atouts qui, en 1992, ont pris le visage de Roland Bazinet, président d'une association qui regroupe 19 centres de soins privés. «Ils nous ont demandé de faire une recherche, et on a constaté qu'il n'existait pas grand chose dans le domaine de la santé.»

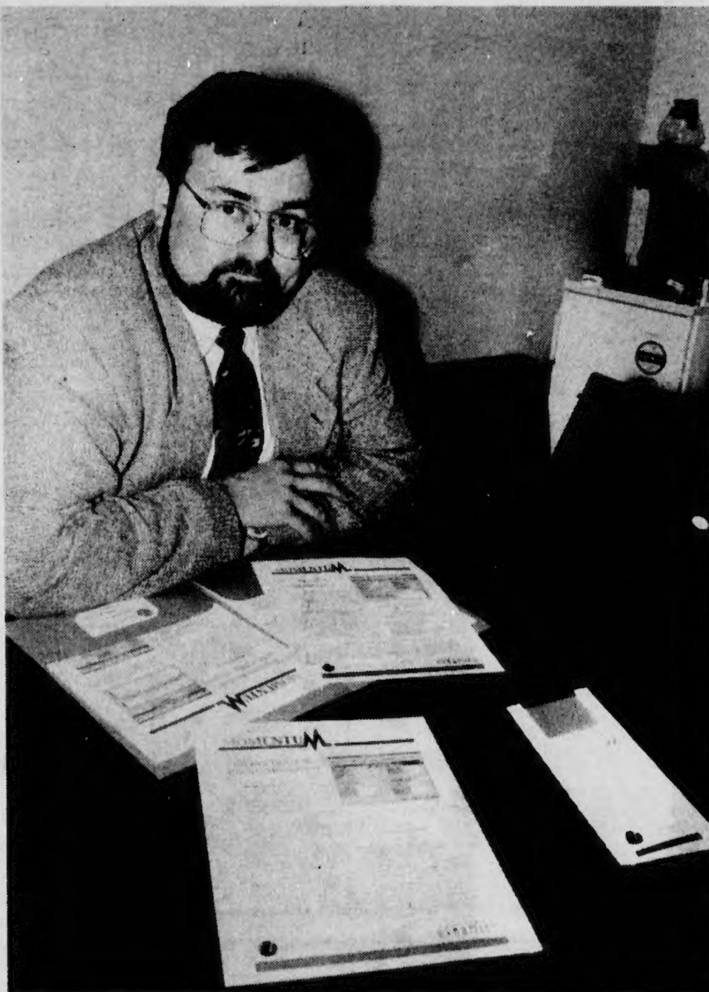


photo: Laurent Gimenez

Charles LaFlèche, président de la toute nouvelle compagnie d'informatique Momentum, n'exclut pas la possibilité de produire des versions françaises de ses logiciels pour les institutions de santé. «On a déjà eu une demande du Foyer Valade.»

Cinq logiciels exclusifs

Ces deux dernières années, les employés de Labossière LaFlèche Systems Group ont donc mis les bouchées doubles pour combler le vide. Résultat: cinq logiciels exclusifs destinés aux hôpitaux et autres institutions de santé. Cela va des rapports financiers à la gestion des patients, en passant par l'économat et le dosage des menus.

«Notre module sur les rapports financiers est conforme aux normes nationales, précise Charles LaFlèche. Or, il y a encore environ 140 hôpitaux et foyers qui ne sont pas aux normes (la date d'échéance est mars 1996). Mon objectif est d'en avoir 50 au début et 75 d'ici deux ans.»

Qu'est-ce qui justifie un tel optimisme? «On est la seule compagnie locale qui offre ce type de produit, la seule qui fonctionne avec Windows, et on est les moins chers!»

Le projet est si vaste que les deux partenaires ont décidé de créer une nouvelle corporation, Momentum, qui s'occupera uniquement du domaine de la santé. Huit investisseurs, tous francophones, ont accepté de placer leurs billes dans cette aventure qui a de fortes chances d'être payante. Déjà, Momentum et Labossière LaFlèche Systems Group envisagent d'embaucher quatre autres personnes.

«Pour une ville comme Winnipeg, l'informatique est une voie d'avenir parce que l'isolement géographique n'existe plus. Au Nouveau-Brunswick, ils l'ont compris plus tôt en allant chercher des gros clients. Mais le Manitoba est quand même en deuxième place.»

Laurent GIMENEZ

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Malo

Des coupures d'emploi malgré les bénéfices

Grâce à une campagne publicitaire lancée l'année dernière, la Caisse populaire de Saint-Malo a augmenté son volume de prêts de 8 % en 1994, ce qui a eu pour conséquence de tripler les bénéfices. Mais il y a aussi eu des mauvaises nouvelles.

Concurrence oblige, la Caisse a dû vendre son bureau d'assurance à l'agence Barnabé-Saurette, un service qu'elle offrait pourtant depuis 1937. Plutôt que de licencier quelqu'un, on a choisi de réduire le temps de travail de la majorité des huit employés.

Au chapitre des bonnes nouvelles, signalons la rénovation des locaux (35 000 $), et l'apparition d'un nouveau service: les fonds mutuels.

Le directeur Paul Gilmore envisage la nouvelle année avec optimisme. «On espère que nos emprunts vont augmenter d'un autre 8 %. On vise un surplus égal à celui de 1994.»

65 personnes ont participé à l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 23 janvier. Un nouveau membre a été élu au conseil d'administration: il s'agit d'Henri Coulombe, qui succède à Richard Banville.



Paul Gilmore, directeur de la Caisse populaire de Saint-Malo.

Pour leur part, Rita Fréchette et Gilles Maynard ont été réélus. Les autres membres sont: Roger Gobeil, président, Claudette Rémillard, Norbert Arpin, Michel Larivière, Noël Carrière et Maurice Comeault.

Une initiative originale à signaler: les membres du conseil ont invité une jeune étudiante, Mireille Mellor, à siéger parmi eux à titre d'observatrice. «On veut encourager l'implication des jeunes», commente Paul Gilmore.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1994: 13 743 909 $ (+ 2,7 %)
1993: 13 375 647 $
Bénéfices nets après impôts:
1994: 85 844 $
1993: 26 823 $
Montant de la réserve:
1994: 751 764 $ (5,5 % de l'actif)
1993: 664 739 $ (5 % de l'actif)
Dépôts:
1994: 12 906 758 $ (+ 1,9 %)
1993: 12 661 697 $
Prêts:
1994: 9 301 987 $ (+ 8 %)
1993: 8 606 838 $
Nombre de membres
1994: 1 208 (-47)
1993: 1 255

N. YANKEE TRANSFER LIMITED

est à la recherche de

conducteurs(trices) professionnel(le)s qualifié(e)s

Doit produire une preuve d'un permis de conduire, 1A (AZ) en règle.

Un minimum de deux ans d'expérience ou 150 000 milles avec une semi-remorque requis.

Des équipes simples ou doubles, permanentes ou saisonnière, ayant la compétence aux États-Unis; les opérateurs à bails sont les bienvenus.

S'il vous plaît contactez:

Jeff Hegarty au (204) 697–1614
ou
50, boulevard Omands Creek
Winnipeg (Manitoba)
R2R 1V7



UNIVERSITY OF REGINA

INSTITUT DE FORMATION LINGUISTIQUE

Coordonnateur (trice) de l'administration

Temps partiel (80 %)

Responsabilités :
Sous l'autorité immédiate du directeur, vous assumerez la responsabilité des opérations internes de l'Institut. Vous assurerez son fonctionnement administratif, la gestion de son personnel, les communications internes et externes, l'administration des programmes de bourses d'étude ainsi que l'organisation et le contrôle des cours d'été de français L2. Vous veillerez au maintien d'un climat de collégialité entre les secteurs et vous collaborerez étroitement avec le directeur à l'élaboration du budget.

Profil :
Vous justifiez d'un diplôme en français ou en enseignement du français, ainsi que d'expérience en administration. Vous avez à votre actif une expérience enrichissante en éducation universitaire, en formation permanente ou en administration scolaire. Vous possédez le sens de l'organisation et un esprit d'initiative et d'autonomie. Votre aisance relationnelle est évidente et vous maîtrisez le français et l'anglais.

Durée et salaire :
La durée initiale du poste est de six mois à partir du 1er mars 1995. Le salaire et les avantages, calculés selon l'échelle APT de l'Université de Régina, sont attrayants.

Date limite :
Veuillez faire parvenir votre demande accompagnée d'un CV, au plus tard le 20 février 1995, à M. D.G. Powers, Directeur du personnel, University of Regina, Regina, Saskatchewan, S4S 0A2 sous la mention Concours A95-03.

Diversité et service
... des valeurs reconnues

Conseiller(ère) en réadaptation professionnelle

Services en français

45 500 - 54 500 $

Faites valoir votre formation spéciale aux Services de réadaptation professionnelle du **ministère des Services sociaux et communautaires**, dans ce poste bilingue visant l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes de réadaptation professionnelle pour les client(e)s ayant un handicap. Vous devrez: déterminer l'admissibilité; conseiller des adultes; planifier des objectifs; élaborer des demandes relatives à la formation/aux aides/aux appareils; surveiller et évaluer les progrès des client(e)s; faciliter les placements; maintenir de bonnes relations avec la communauté. **Lieu de travail: Thunder Bay**; nombreux déplacements.

Exigences: Diplôme d'une université reconnue, soit une maîtrise en service social, une maîtrise en éducation des adultes et counseling, une maîtrise en «Rehabilitation Counselling» (É.-U.), un baccalauréat en réadaptation (York-Seneca), ou un baccalauréat en service social accompagné d'une expérience pertinente; maîtrise de l'anglais et du français. Une personne ne répondant pas à toutes les exigences de ce poste pourra être embauchée à un salaire inférieur.

Conformément à nos objectifs d'équité en matière d'emploi, nous encourageons en particulier les autochtones, les personnes ayant un handicap, les membres des minorités raciales et les femmes à présenter leur candidature à ce poste.

Veuillez envoyer votre demande ou curriculum vitae et les pièces jointes, si vous le désirez, d'ici le 3 mars 1995 à: Dossier SS/NWO-24/94, James J. Fitzpatrick, Chef des ressources humaines, Ministère des Services sociaux et communautaires, 710 av Victoria E, Thunder Bay ON P7C 5P7.

POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI



La prématernelle de Saint-Laurent,

prématernelle de francisation située dans l'école Aurèle-Lemoine à Saint-Laurent,

est à la recherche

d'un éducateur ou d'une éducatrice à temps partiel

Le/la candidat.e sera responsable de mettre en oeuvre le programme de francisation dans une classe d'un maximum de 10 enfants de 3 à 5 ans sous la direction du conseil d'administration.

Exigences:

1. Classification TSE 2 ou 3 ou expérience de travail avec les enfants.
2. Doit être prêt.e à suivre des sessions de formation en francisation.
3. Doit avoir une bonne connaissance du français écrit et parlé.

Date limite: le 20 février 1995.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Brigitte Carrière
École communautaire Aurèle-Lemoine
Saint-Laurent (Manitoba)
R0C 2S0

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTION GÉNÉRALE
ASSOCIATION JEUNESSE FRANSASKOISE

Tâches:

- faire la gestion humaine, financière et du personnel;
- préparer les documents nécessaires aux réunions;
- assurer la mise en oeuvre du plan d'action et de la programmation;
- planifier et coordonner divers projets selon la programmation;

Qualifications:

- posséder un diplôme universitaire en gestion, administration ou expérience pertinente;
- connaître le milieu francophone;
- capable de travailler avec des jeunes, des bénévoles et en animation;
- être bilingue;
- expérience en collecte de fonds;
- connaissance du fonctionnement du système fédéral, un atout

Salaire: à négocier selon les qualifications.

Faire parvenir votre candidature **avant le 23 février 1995** à:

Association jeunesse fransaskoise
440, 2e Avenue nord, bureau 203
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 2C3

Région scolaire de Dauphin-Ochre n° 1

fait un appel de candidatures pour le poste
d'enseignant(e) suivant:

Immersion française, jeune enfance
(poste temporaire)

La personne choisie devra avoir un certificat d'enseignement pour le Manitoba ou devra démontrer son admissibilité pour l'obtenir. Le candidat ou la candidate doit être bilingue (français/anglais) et capable d'enseigner l'anglais, et doit connaître la philosophie de la jeune enfance.

Ce poste est un contrat jusqu'au 30 juin 1995. D'autres postes temporaires risquent de s'ouvrir. Prière d'indiquer votre intérêt pour ces postes à court-terme, ainsi que pour le poste affiché ci-haut.

Veuillez envoyer votre demande, avec un curriculum vitae, un relevé de notes et les noms de trois personnes pour des références professionnelles, à:

Bureau du directeur général
Région scolaire de Dauphin-Ochre n° 1
505, rue Main sud
Dauphin (Manitoba)
R7N 1L3
Téléphone: (204) 638-3001
Télécopieur: (204) 638-7250

Les personnes ayant déjà une demande en filière sont priées d'indiquer de nouveau leur intérêt pour ce poste en contactant la secrétaire du directeur général au 638-3001.

La date limite est le 24 février 1995.

Le salaire sera déterminé en fonction de l'entente salariale.

RECHERCHONS PRÉPOSÉS AUX SOINS À DOMICILES

Le Bureau des soins continus de Santé Manitoba (région de Winnipeg) est à la recherche de préposés aux soins à domicile, pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, pour procurer des soins aux bénéficiaires de la communauté.

Qualités requises:

Les candidats doivent avoir une formation et de l'expérience dans l'art de prodiguer des soins comme ceux de la peau, donner le bain aux bénéficiaires, les transporter, les nourrir, les installer en position confortable. On peut également demander aux titulaires d'effectuer de légers travaux domestiques comme le ménage, la cuisine et la lessive. Ils devront déjà avoir travaillé auprès de personnes âgées ou handicapées.

Horaire de travail:

On accordera la préférence aux candidats disponibles en tout temps.

Salaire initial:

8,87 $ l'heure.

S'adresser en personne au:

189, rue Evanson, Foyer
Du lundi au jeudi
entre 8 h 30 et 16 h 30.

DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOUCES ÉDUCATIVES FRANÇAISE

Sous la direction du Sous-ministre adjoint du Bureau de l'éducation française, le directeur ou la directrice des ressources éducatives françaises est responsable de la gestion des activités de la Direction des ressources éducatives françaises, y inclus l'évaluation, l'obtention, la production, la mise en disponibilité et l'utilisation de différents matériaux didactiques dans les écoles franco-manitobaines, les écoles d'immersion et du français de base. Le ou la titulaire supervise l'activité quotidienne du personnel de la Direction, évalue leur rendement et prévoit leur développement professionnel. Il ou elle voit à l'élaboration et à l'implantation de politiques et de programmes relatifs à la gestion et à l'utilisation des ressources éducatives en vue de répondre aux besoins des usagers.

Le (la) candidat(e) doit être une personne très motivée et indépendante faisant preuve de bon jugement, d'habileté organisationnelle et de compétence linguistique dans les deux langues officielles. Il ou elle doit détenir un diplôme ou une spécialisation en bibliothéconomie et posséder un bon nombre d'années d'expérience comme bibliothécaire et comme responsable de la gestion de bibliothèque. Expérience comme enseignant(e) ou une bonne connaissance des ressources éducatives dans l'enseignement du français comme langue de la minorité ou langue seconde serait un atout. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Date de clôture : le 28 février 1995

Échelle de salaire : de 44 407 $ à 53 807 $ par année.

N° de concours : 16060

Veuillez envoyer votre candidature par écrit à l'adresse suivante :

Direction de la gestion des ressources humaines
1181, avenue Portage, bureau 404
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

L'assemblée annuelle des producteurs agricoles à Winnipeg

De l'optimisme, malgré les prix, les maladies et les intempéries

«Les fermiers sont devenus plus efficaces dans leur travail que tout autre secteur industriel», a dit Jack Wilkinson de la Fédération canadienne de l'agriculture aux 145 agriculteurs rassemblés lors de l'assemblée annuelle de Keystone Agricultural Producers (KAP) du 16 au 18 janvier dernier (1). L'association rassemble environ 4 000 fermiers dans la région sud du Manitoba.

C'est un des messages importants que rapporte Marcel Hacault, éleveur de porcs à Niverville. «Mais on n'est pas reconnus. Si c'était n'importe quel autre secteur, ce fait serait vanté partout au monde.

«Nous les fermiers, on ne fait pas beaucoup de bruit. On n'est pas très organisés; on n'a pas de gros syndicats. Puis, chaque fermier est indépendant, s'occupe de ses affaires, de sa ferme.

«Avant, tout le monde venait plus ou moins de la ferme, continue Marcel Hacault, membre du conseil d'administration du district n° 4 de KAP depuis quatre ans. Maintenant les fermiers sont de plus en plus minoritaires et les gens ne sont pas informés.»

C'est d'ailleurs un peu pour cette raison que KAP a adopté une résolution voulant que l'association travaille avec les gouvernements pour créer des trousses d'information générale sur toutes ces questions que tout le monde se pose, qui expliqueraient «pourquoi les agriculteurs font ce qu'ils font».



photo: Karine Beaudette

Marcel Hacault: «On nous donne des messages contradictoires: soyez profitables à un coût minime mais pensez au développement durable. Il faut penser à gérer la terre de façon à ce qu'elle soit là pour les générations futures.»

Voilà une des 34 résolutions étudiées à l'assemblée annuelle. Parmi les autres: KAP demande au ministère des Ressources naturelles de changer ses politiques pour permettre l'élevage d'animaux sauvages.

Également, KAP se promet de continuer à faire pression auprès des fabricants d'équipement agricole (moissonneuses-batteuses, tracteurs, etc.) au Canada et aux États-Unis pour qu'ils continuent le travail qui se fait concernant les standards de sécurité.

C'est l'accident survenu l'automne dernier sur l'autoroute 75 (trois jeunes ont été décapités par la table d'une moissonneuse) qui a motivé KAP à vouloir aussi participer à une campagne de sensibilisation dans le style de celle au sujet des autobus et des écoliers.

KAP offre son appui à la National Coalition on Rural Child Care, qui tente de mettre sur pied un réseau de personnes pouvant garder les enfants quand arrivent les périodes occupées de l'année.

Côté argent, KAP a appuyé la proposition voulant que les agriculteurs puissent contribuer plus souvent à leur compte de stabilisation du revenu net (CSRN ou NISA). Actuellement, ils peuvent contribuer une fois par année.

D'ailleurs, les agriculteurs sont généralement d'accord que, «plutôt que de dépenser sur des gros programmes pour dépanner les agriculteurs, le gouvernement devrait dépenser davantage sur la recherche et sur le développement de marchés internationaux», rappelle Marcel Hacault.

Malgré les inquiétudes et les problèmes toujours présents de la fusariose et de la chenille légionnaire, Marcel Hacault remarque que les agriculteurs sont plutôt optimistes.

Karine BEAUDETTE

(1) Ont été élus: Leslie Jacobson d'Arborg comme président, Glen Jeffrey de Bowsman comme 1er vice-président et Owen McAuley comme 2e vice-président.

Rectificatif

La Liberté du 27 janvier 1995 a confondu le St. Boniface Diocesan High School, le secondaire privé appartenant au diocèse de Saint-Boniface, avec l'école voisine de la rue Dubuc, appartenant à la paroisse Holy Cross. La rallonge de 500 000 $ et le cours de français projeté concernent le High School du diocèse.

Télé-horaire de la semaine du 13 au 19 février 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 5h00 T-M Salut, bonjour!
- 6h30 CBWFT Bon matin
- 7h30 TV-5 Télématin
- 8h00 T-M Bla Bla Bla...
- 9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
- T-M Top modèles
- TV-5 Décryptages (lundi)
- TV-5 Panorama (mardi)
- TV-5 Canada en guerre (mercredi)
- TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
- TV-5 Plaisir de lire (vendredi)
- 9h01 CBWFT Pacha et les chats
- 9h15 CBWFT Johnson et ses amis
- 9h30 CBWFT Tao Tao
- T-M Aimer
- TV-5 L'heure de vérité (lundi)
- TV-5 La ruée vers l'art (mardi)
- TV-5 Contact (mercredi)
- TV-5 Découverte (jeudi)
- TV-5 Génies en herbe (vendredi)
- 10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
- T-M Bon appétit
- TV-5 Tell quel (jeudi)
- TV-5 Évasion (vendredi)
- 10h30 CBWFT Les Christine
- T-M La vie à Montréal
- TV-5 Sous la couverture (lundi)
- TV-5 La chance aux chansons (mardi au vendredi)
- 10h45 T-M Première ligne
- 11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
- 11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
- TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
- TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
- TV-5 Revue de presse française (vendredi)
- 12h00 CBWFT Le midi
- TV-5 7 sur 7 (lundi)
- TV-5 Les 10e victoires de la musique (mardi)
- TV-5 Temps présent (mercredi)
- TV-5 Envoyé spécial (jeudi)
- TV-5 Téléobjectif (vendredi)
- 12h30 CBWFT Louvain à la carte
- T-M Au nom de la beauté
- 13h00 T-M Les feux de l'amour
- TV-5 Bouillon de culture (lundi)
- TV-5 Thérèse Humbert (mercredi)
- TV-5 La confusion des sentiments (vendredi)
- 13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
- CBWFT La loi de Los Angeles (vendredi)
- TV-5 Pulsations (jeudi)
- 14h00 T-M Santa Barbara
- TV-5 Autant savoir (mardi)
- TV-5 En toute liberté (mercredi)
- 14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
- CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
- TV-5 Paris lumière (lundi au vendredi)
- 15h00 T-M Claire Lamarche
- TV-5 Panorama (lundi)
- TV-5 Plaisir de lire (mardi)
- TV-5 Découverte (mercredi)
- TV-5 Luna park (jeudi)
- TV-5 Bon week-end (vendredi)
- 15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
- TV-5 Pyramide (lundi au vendredi)

Lundi 13 février

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé belge
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h25 TV-5 Revue de presse arabe
- 16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Watatatow
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 C'est tout Coffe
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Là tu parles
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Le Festival du Voyageur: les coulisses
- T-M Harry et les Henderson
- TV-5 Paris lumières
- 19h00 CBWFT À nous deux!
- T-M La guerre de la drogue: Camarena
- TV-5 Les 10e victoires de la musique
- 20h00 CBWFT Les héritiers Duval
- T-M Les héritiers du rêve
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Ad lib
- TV-5 Autant savoir
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Le soir 3
- 21h50 TV-5 Revue de presse arabe
- 21h55 TV-5 Visions d'Amérique
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
- 22h15 TV-5 Le cercle de minuit
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h55 CBWFT La météo
- 23h00 CBWFT 4 et demi...
- 23h02 T-M Fermeture
- 23h30 TV-5 Bouillon de culture
- 0h00 CBWFT La politique fédérale
- 0h10 CBWFT Fin des émissions
- 1h00 TV-5 La méthode Victor
- 1h15 TV-5 RFI

Mardi 14 février

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Watatatow
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Chambres en ville
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Télé-relais
- TV-5 Temps présent
- 19h00 CBWFT Country centre-ville
- T-M Le match de la vie
- 19h30 CBWFT Ma maison
- TV-5 Paris lumières
- 20h00 CBWFT Blanche
- T-M Les oiseaux se cachent pour mourir
- TV-5 Thérèse Humbert
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Ad lib
- TV-5 En toute liberté
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Le soir 3
- 21h50 TV-5 Visions d'Amérique
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h15 TV-5 Pulsations
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h55 CBWFT La météo
- 23h00 CBWFT À tout prix
- 23h02 T-M Fermeture
- 23h15 TV-5 Les 10e Victoires de la musique
- 0h00 CBWFT Les temps modernes
- 1h00 CBWFT En toute liberté
- 1h15 TV-5 La méthode Victor
- 1h30 CBWFT Fin des émissions
- TV-5 RFI

Mercredi 15 février

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h25 TV-5 Revue de presse africaine
- 16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Watatatow
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 La 20e coupe des champions des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M La poule aux oeufs d'or
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Télé-relais
- T-M Ent'Cadieux
- TV-5 Envoyé spécial
- 19h00 CBWFT Sous un ciel variable
- 19h30 T-M Les machos
- 20h00 CBWFT Tous pour un
- TV-5 La confusion des sentiments
- 20h30 CBWFT M'aimes-tu?
- T-M Qui vive!
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Ad lib
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Le soir 3
- 21h50 TV-5 Revue de presse africaine
- 21h55 TV-5 Visions d'Amérique
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h15 TV-5 Contact
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h55 CBWFT La météo
- 23h00 CBWFT RBO Hebdo
- 23h06 T-M Fermeture
- 23h15 TV-5 Thérèse Humbert
- 23h30 CBWFT Santa Maria
- 0h00 CBWFT Cinéma: Envoyez les violons
- 0h15 TV-5 Alice
- 1h15 TV-5 La méthode Victor
- 1h30 TV-5 RFI
- 1h55 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*0h00 CBWFT **Envoyez les violons***
Fr. 1987. Comédie sentimentale. Un réalisateur de films publicitaires, Fred Segal, n'arrive plus à plaire à sa femme Lise, un jeune mannequin capricieux et superficiel.

Jeudi 16 février

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h25 TV-5 Revue de presse française
- 16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Watatatow
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 La 20e coupe des champions des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Beverly Hills 90210
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Télé-relais
- TV-5 Téléobjectif
- 19h00 CBWFT Scoop
- T-M La trentaine
- 19h30 TV-5 Paris lumières
- 20h00 CBWFT Émission spéciale: Un pays en questions
- T-M Claire Lamarche
- TV-5 Taratata
- 20h30 CBWFT M'aimes-tu?
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Ad lib
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Le soir 3
- 21h50 TV-5 Revue de presse française
- 21h55 TV-5 Visions d'Amérique
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h15 TV-5 Kaléidoscope
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h45 TV-5 Intérieur nuit
- 22h55 CBWFT La météo
- 23h00 CBWFT Zap
- 23h02 T-M Ciné-lune: Le maître de la Camorra
- 23h45 TV-5 La confusion des sentiments
- 0h00 CBWFT Cinéma: Un été après l'autre
- 1h02 T-M Fermeture
- 1h15 TV-5 La méthode Victor
- 1h30 TV-5 RFI
- 2h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*23h02 T-M **Le maître de la Camorra***
It. 1986. Drame policier. À partir de sa cellule, un criminel condamné à la prison pour meutre réussit à s'imposer comme le chef de la mafia. (Première de 2 parties)

*0h00 CBWFT **Un été après l'autre***
Can.-Bel. 1989. Comédie dramatique. En 1930, Mère s'installe dans l'Impasse de la Vignette qu'elle ne quittera guère jusqu'à sa mort. Nous la suivons tout au long de ces années marquées par une guerre et de multiples petits drames qui jamais ne viendront à bout de sa fierté.

Vendredi 17 février

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h25 TV-5 Revue de presse canadienne
- 16h30 CBWFT Les débrouillards
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Fais-moi peur!
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 La 20e coupe des champions des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 Gourmandises
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Drôle de vidéo
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Télé-relais
- T-M Star plus
- TV-5 Thalassa
- 19h00 CBWFT Les Championats d'Europe de patinage artistique
- T-M Cinéma du vendredi: Boire et déboire
- 19h30 TV-5 Paris lumières
- 20h00 TV-5 Les enfants de la télé
- 21h00 T-M Ad lib
- TV-5 On aura tout vu!
- 21h30 CBWFT Fous de la pub
- TV-5 Le soir 3
- 21h50 TV-5 Revue de presse canadienne
- 21h55 TV-5 Visions d'Amérique
- 22h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h15 TV-5 Le cercle de minuit
- 22h25 CBWFT Le point médias
- 23h00 CBWFT Manitoba ce soir
- 23h05 T-M Ciné-lune: Le maître de la Camorra
- 23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- TV-5 Taratata
- 23h55 CBWFT La météo
- 0h00 CBWFT Cinéma: Je t'aime à te tuer
- 1h00 TV-5 Bon week-end
- 1h05 T-M Fermeture
- 1h30 TV-5 La méthode Victor
- 1h45 TV-5 RFI
- 2h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*19h00 T-M **Boire et déboire***
Am. 1987. Comédie. Les mésaventures d'un analyste financier qui a eu la malencontreuse idée de se faire accompagner à une importante réception par une charmante jeune femme qui ne supporte pas l'alcool.

*23h05 T-M **Le maître de la Camorra***
It. 1986. Drame policier. À partir de sa cellule, un criminel condamné à la prison pour meutre réussit à s'imposer comme le chef de la mafia. (Dernière de 2 parties)

*0h00 CBWFT **Je t'aime à te tuer***
É.-U. 1990. Comédie de moeurs. Un homme marié met toute son ardeur à faire fonctionner la pizzeria familiale, ce qui ne l'empêche pas de papillonner auprès de la gente féminine.

Samedi 18 février

- 7h30 CBWFT Vazimolo
- T-M Vision mondiale
- 7h31 CBWFT Les oursons volants
- 8h00 CBWFT Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 8h20 CBWFT Looping
- 8h30 T-M La forêt magique
- 8h45 CBWFT Aladin
- 9h00 T-M Batman
- 9h10 CBWFT Vazimolo
- 9h30 T-M Bon appétit
- 9h45 CBWFT La bande à Dingo
- 10h00 T-M Le championnat des quilles
- TV-5 Génies en herbe
- 10h05 CBWFT Tiny toons
- 10h30 CBWFT Bravo la famille
- TV-5 On aura tout vu!
- 11h00 CBWFT Génies en herbe
- T-M Bugs Bunny
- TV-5 Côté science
- 11h30 CBWFT Ici la côte du Pacifique
- T-M Ciné-maximum: Columbo: L'usure du temps
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
- TV-5 Les enfants de la télé
- 12h30 CBWFT Univers inconnus
- 13h00 CBWFT Les Championnats d'Europe de patinage artistique
- TV-5 Espace francophone
- 13h30 T-M Ciné-maximum: Un direct
- TV-5 Femmes d'Afrique
- 14h00 TV-5 Reflets
- 15h00 CBWFT Perfecto
- TV-5 Clip postal
- 15h30 CBWFT Regards sur la nature
- T-M Les nouvelles aventures de Lassie
- TV-5 Vins et fromages
- 16h00 CBWFT La ruée vers l'art
- T-M Vidéo rock détente
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h30 T-M Star plus
- TV-5 La 20e coupe des champions des chiffres et des lettres
- 17h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h20 CBWFT Raison passion
- 17h30 T-M Docteur Doogie
- TV-5 Magellan
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT L'Arche de Zoé
- T-M Ciné-extra: Teenage Mutant Ninja Turtles II
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- TV-5 Faut pas rêver
- 19h30 TV-5 Michel Rivard, format familial
- 20h00 T-M Ciné-extra: Passeport pour une nuit blanche
- TV-5 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- 21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
- 21h45 CBWFT Comment ça va?
- 22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h15 CBWFT Montagne
- TV-5 Le soir 3
- 22h30 TV-5 Visions d'Amérique
- 22h45 CBWFT Télé-sélection: La main droite du diable
- TV-5 Le cercle de minuit
- 22h53 T-M Ciné-lune: Le retour de Jack l'éventreur
- 0h00 TV-5 Décryptages
- 00h30 TV-5 Faut pas rêver
- 0h53 T-M Fermeture
- 1h25 CBWFT Fin des émissions
- 1h30 TV-5 La méthode de victor
- 1h45 TV-5 RFI

FILMS

*18h00 T-M **Teenage Mutant Ninja Turtles II***
Am. 1991. Comédie fantaisiste. Quatre tortues géantes douées pour les arts martiaux affrontent un criminel qui se sert d'un liquide radioactif pour créer des monstres.

*20h00 T-M **Passeport pour une nuit blanche***
Am. 1986. Drame policier. En visite chez son frère à Los Angeles, le fils d'un fermier se voit mêlé par inadvertance à une affaire de drogues et de meutres.

*22h45 CBWFT **La main droite du diable***
É.-U. 1988. Drame social. Une agente du FBI est chargée d'infiltrer une communauté du Mid-West américain afin de démasquer les membres d'une organisation d'extrême-droite.

*22h53 T-M **Le retour de Jack l'éventreur***
Am. 1987. Drame policier. À Los Angeles, un meurtrier célèbre le centenaire des exploits de Jack l'éventreur en commentant des crimes semblables à ceux de son modèle.

Dimanche 19 février

- 7h30 CBWFT Vazimolo
- 7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
- 7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
- 8h00 T-M Vision mondiale
- 8h20 CBWFT Un valentin qui vient du coeur
- 8h40 CBWFT Marsupilami
- 8h55 CBWFT Vazimolo
- 9h00 T-M Légendes du monde
- 9h15 CBWFT Manigances
- 9h30 T-M Bon appétit
- 9h45 CBWFT Parcelles de soleil
- 10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur Messe célébrée à l'église Saint-Gérard-Magella de Saint-Jean-sur-Richelieu par Léon Brillon, prêtre.
- T-M Complètement marteau
- TV-5 Planète musique
- 10h30 T-M Finances
- 11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
- T-M Bugs Bunny
- 11h30 T-M Ciné-maximum: Rue de la sardine
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 12h00 CBWFT Le téléjournal
- TV-5 Ah! Quels titres
- 12h05 CBWFT La semaine verte
- 13h00 CBWFT Sous la couverture
- TV-5 Le monde est à vous
- 14h00 CBWFT Faites vos gammes
- T-M Magie sur glace Banque royale
- 14h30 TV-5 Michel Rivard, format familial
- 15h00 CBWFT Jeux du Canada 95
- TV-5 Faut pas rêver
- 16h00 T-M Vins et fromages
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h30 T-M Sport magazine
- TV-5 30 millions d'amis
- 17h00 CBWFT Second regard
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- TV-5 L'école des fans
- 17h30 CBWFT Ce soir magazine
- T-M J.E.
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Le téléjournal
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h10 CBWFT Découverte
- 18h30 T-M Cinéma néon: Son alibi
- TV-5 7 sur 7
- 19h00 CBWFT Les beaux dimanches: Laurence Jalbert - En toutes complicités
- 19h30 TV-5 Paris lumières
- 20h00 TV-5 Bouillon de culture
- 20h30 CBWFT Les beaux dimanches: Si belles
- T-M L'événement
- 21h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
- TV-5 Le soir 3
- 21h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h10 CBWFT Le téléjournal
- 22h15 TV-5 Le cercle de minuit
- 22h30 CBWFT Le point
- 22h41 T-M Complètement marteau
- 22h55 CBWFT Scully rencontre
- 23h11 T-M Finances
- 23h25 CBWFT Les nouvelles du sport
- 23h30 TV-5 L'heure de vérité
- 23h41 T-M Fermeture
- 23h50 CBWFT En toute liberté
- 0h25 CBWFT Ciné-club: Les Innocents
- 0h30 TV-5 Ah! Quels titres
- 1h30 TV-5 La méthode Victor
- 1h35 CBWFT Fin des émissions
- 1h45 TV-5 RFI

FILMS

*18h30 T-M **Son alibi***
Am. 1989. Comédie policière. Séduit par une jeune Roumaine accusée de meurtre, un romancier à court d'idées lui offre d'être son alibi.

*0h25 CBWFT **Les innocents***
Fr. 1987. Drame. Dans une ville du sud de la France, Jeanne arrive pour le mariage de sa soeur et pour reprendre son jeune frère. Elle rencontre deux survivants du sabotage d'un bateau de pêche par un commando.

C'est à voir

par Laurent GIMENEZ

Pas une note de trop!

Après avoir assisté à la première de l'*Enlèvement au sérail* à Vienne en 1783, l'Empereur d'Autriche, Léopold II, aurait prononcé cette phrase mémorable: «Trop de notes, mon cher Mozart!» Et le compositeur de rétorquer: «Pas une de trop, sire!»

Pour en juger vous-même, allez donc assister à la dernière représentation de l'opéra ce vendredi 10 février au théâtre Pantages. Vous en conclurez probablement que ce brave Léopold ne méritait pas plus de passer à l'histoire comme musicologue que comme chef d'État.

Bien que composé sous la forme d'un «singspiel» (mélange de chant et de texte parlé), *l'Enlèvement au sérail* figure en effet parmi les plus beaux opéras de Mozart.

On y retrouve dans une forme déjà achevée qui fera la force des grands opéras comme *Cosi fan tutte* ou *Les Noces de Figaro*: l'amour qui tourne à la désillusion, les personnages contrastés (le maître aux sentiments nobles et dépassés face au valet vif et débrouillard), et surtout le magnifique mélange des voix, que le compositeur portera à son summum dans *Les Noces de Figaro*.

La version proposée par l'Opéra du Manitoba a beaucoup de mérite. Le cadre baroque et intimiste du Pantages offre un heureux contraste avec la froide salle du Centenaire. Mais l'acoustique n'est pas aussi parfaite: au deuxième balcon, par exemple, les voix couvrent l'orchestre, ce qui est vraiment dommage.

Le décor porte la marque de Réjean Labrie: inspiré, poétique et parfaitement fonctionnel. On regrettera simplement cette curieuse fontaine tarie dont le faux marbre évoque plus le tombeau du commandeur qu'une oasis orientale. Mais ce n'est qu'un détail.

Le déséquilibre de la distribution suscite des regrets beaucoup plus profonds. La voix chaude et mûre d'Irena Welhash Baerg a parfois du mal à rendre la virtuosité du chant de Konstanze. À l'opposé, la voix du jeune James Caputo (Belmonte), bien que belle, manque encore trop de caractère.

Heureusement, le trio comique Blonde (Valdine Anderson), Pedrillo (Paul Moore) et Osmin James Patterson, fait des merveilles. Surtout ce dernier qui combine d'étonnants talents de comédien avec une voix de basse impressionnante.

La mise en scène est drôle et enlevée, malgré certaines facilités ou fautes de goût (les pelures d'orange sous les pieds d'Osmin, les paillettes qui tombent du ciel pendant la finale). L'Orchestre symphonique et le Choeur de l'Opéra du Manitoba sont comme à l'habitude: irréprochables.

Encouragez nos annonceurs!

Raymond Lemieux est éclairagiste principal à la salle du Centenaire

Et la lumière fut!

Le premier jour, Raymond Lemieux monta l'éclairage. À l'aide d'une équipe de sept à huit personnes, il disposa sur des rampes amovibles une bonne partie des plus de 300 lampes à sa disposition.

Certaines lampes étaient simplement blanches ou jaunes. Mais d'autres portaient un filtre de couleur rouge, bleue ou verte. La palette complète comportait plus de 300 couleurs. D'autres lampes, enfin, avaient devant elles un filtre de plastique découpé en forme de flammes, de nuages ou de points.

Le deuxième jour, Raymond Lemieux fit la mise au point de ses lampes. Il fallait s'assurer que chacune projetait bien sa lumière à l'endroit désiré. À l'aide d'une échelle fruitière (en forme de A) et d'un monte-charge roulant, l'équipe fit les ajustements nécessaires.

Le troisième jour, Raymond Lemieux régla l'intensité des lampes, dont la puissance variait de 500 à 2 000 watts! Quelques jours auparavant, on lui avait remis le plan d'éclairage complet du spectacle: quelles lampes devaient s'allumer, quand, pendant combien de temps, quelle serait la longueur des fondus, etc. Toutes ces données furent enregistrées sur une console d'ordinateur.

Le quatrième jour, ce fut la répétition.

Le cinquième jour, Raymond Lemieux appuya sur le bouton «Go» de sa console, et la lumière fut!

«L'éclairagiste est un peu comme le magicien du spectacle, explique-t-il. Tu fais apparaître et disparaître les comédiens, les objets, certains éléments du décor. Des fois, on te demande même d'être un réparateur, en évitant d'éclairer tel morceau du décor où il manque de la peinture!»

Depuis septembre dernier, Raymond Lemieux est l'éclairagiste principal de la salle du Centenaire, à Winnipeg. «La plus belle, la plus grosse et la mieux équipée au Manitoba, assure-t-il. Et sûrement une des trois meilleures au Canada.»



Raymond Lemieux dans son élément. «Quand j'étais jeune, dans les concerts de rock, je regardais plus l'éclairage que les groupes.»

Son rêve dans le futur: concevoir l'éclairage pour un opéra. «Tout est immense. C'est comme un gros tableau.»

photo: Laurent Gimenez

Mais commençons par le commencement. En 1982, le Québécois Raymond Lemieux rend visite à son frère Louis, alors journaliste de Radio-Canada à Winnipeg. De rencontres en rencontres, de beaux étés en superbes automnes, de Festivals du Voyageur en promenades dans la plaine, il décide de s'établir définitivement au Manitoba.

Entre-temps, une collaboration avec le Cercle Molière s'est amorcée. «J'ai accompagné le Cercle dans une tournée dans les petits villages. Ça m'a définitivement convaincu que je voulais travailler dans l'éclairage.

«On arrivait un matin dans le centre communautaire de Lourdes ou de Sainte-Rose, et il n'y avait rien. On commençait à installer le matériel, le décor, les lampes, et boum!: tout à coup, c'était comme à la salle Pauline-Boutal!

«Après le spectacle, on rangeait tout, on passait le dernier coup de balai. Là, tu regardais la salle et elle était entièrement vide. C'était comme si rien ne s'était passé. Faire simplement partie de l'équipe technique capable de réaliser tout ça en une journée, pour moi, ça voulait dire beaucoup.»

Raymond Lemieux apprend son métier au fil des pièces. Il réalise sa première conception d'éclairage avec Au temps des lilas en 1984. Dans ce lieu d'artisanat qu'est le Cercle, il peut se permettre de consacrer une, deux, voire trois semaines à son ouvrage.

En 1985, le Cercle monte K2. Cette histoire d'alpinistes coincés au sommet d'une montagne donne l'occasion à Réjean Labrie de réaliser un décor extraordinaire. Raymond Lemieux veut être à la hauteur du défi. «J'aimerais beaucoup refaire l'éclairage pour cette pièce. Le décor était magnifique. Je pourrais faire tellement mieux aujourd'hui!»

En bon professionnel, Raymond Lemieux sait pourtant qu'il ne faut pas aller trop loin. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, un bon éclairage doit passer inaperçu, se fondre dans l'ensemble du spectacle. «On est là pour rehausser les choses, pour donner du brillant. Des fois, on a la tentation d'en faire trop. D'autres fois, je trouve que je n'en ai pas fait assez.»

L'éclairagiste a beau rester dans l'ombre, son travail détermine tout le spectacle. En témoigne l'incident survenu lors de la première représentation de l'opéra Carmen, l'automne dernier.

«Le rideau de scène était resté coincé. Alors les chanteurs étaient obligés de rester sur scène à saluer interminablement. Finalement, on a décidé de couper la lumière. Et à ce moment-là, le rideau s'est débloqué. La lumière est revenue et les chanteurs aussi.»

Le lendemain, le critique musical du Winnipeg Free Press en a conclu que le metteur en scène avait consacré trop de temps à la période des saluts.

Laurent GIMENEZ

LORETTE

Le 30e Carnaval d'hiver!

La communauté de Lorette se prépare à marquer le 30e anniversaire de son Centre sportif et de son Carnaval d'hiver en organisant sept jours de festivités, du 19 au 26 février.

La semaine sera lancée en grand par l'arrivée à Lorette des équipages du périple de 1 125 km de Mushing for Miracles, une manifestation de la Société canadienne du cancer à laquelle participe la musher Doris Préfontaine, originaire de Lorette.

Les activités de la semaine comprennent des tournois en quantité: curling, cribbage, bingo, tir au poignet, ballon sur neige, ballon-éponge, sans oublier le hockey de tous les niveaux et de toutes les espèces: sur glace, sur neige et dans la rue (pour les adolescents).

Une danse pour les jeunes aura lieu le jeudi 23 en soirée. Le vendredi sera marqué par une soirée métisse avec un orchestre, des danseurs et des chanteurs de Saint-Laurent.

Un souper et soirée dansante suivront, le samedi 25, une partie de hockey entre les anciens Comets de Lorette et les anciens Elks d'Île-des-Chênes. La semaine se terminera dimanche après le derby de motoneiges.

Info: Lucille Brunette (878-3478).

J.-P. D.

La vedette de la campagne anti-vol de la Société d'assurance publique

Un «voyou» de Saint-Pierre-Jolys!

La plupart des gens qui regardent la télévision de Radio-Canada ont probablement vu la publicité anti-vol de véhicules de la Société d'assurance publique du Manitoba (1). Et ils sont peut-être curieux de savoir qui est le jeune cambrioleur à l'accent franco-manitobain.

C'est André Lavergne qui a l'air d'un vrai voyou, rôdant autour des voitures en expliquant laquelle il va voler. Pourtant, même après avoir tourné l'annonce, le jeune de Saint-Pierre-Jolys ne sait pas comment voler un véhicule!



André Lavergne ne sait toujours pas comment voler une voiture.

«Il y a des gens qui me disent que l'annonce montre trop bien comment on fait. Pourtant, je ne sais pas plus qu'avant comment voler une voiture. La caméra ne montre rien. On n'ouvre même pas la porte et on montre seulement un tournevis et quelques morceaux de plastique.

«Il n'y aura pas plus de voleurs pour ça. Et de toute façon, c'est évident que les voleurs vont choisir les voitures qui sont plus faciles à voler.»

André Lavergne, 17 ans, et son homologue anglophone ont tourné l'annonce parallèlement en novembre 1994 avec l'entreprise Lank Beach Productions. «C'est drôle, la télévision. T'es en train de dire des lignes à quelqu'un qui n'écoute pas vraiment. Les gens qui filment étaient là à faire leur travail. Il y en a juste une qui suivait le texte pour s'assurer que je ne manquais rien.

«On a commencé à 17 h, et ça a duré jusqu'à 4 h 30 du matin. On faisait trois ou quatre prises pour chaque plan. À chaque fois que la caméra changeait d'angle, ça prenait une demi-heure pour tout réinstaller.»

André Lavergne a décroché le contrat par l'entremise de Claude Dorge au Cercle Molière, qui avait suggéré six noms de jeunes. «Tout s'est passé en trois ou quatre semaines. Quand je suis arrivé à la première audition, je ne savais pas du tout à quoi m'attendre; je n'avais jamais fait ça!»

L'étudiant de 11e année à l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys a pourtant fait plusieurs pièces de théâtre, avec le Comité culturel Rivière-aux-Rats et au Festival théâtre jeunesse. «C'est différent, la télévision. Une seconde, je suis moi-même puis tout à coup, je dois être lui et suivre les directives de l'équipe qui tourne. C'est difficile de répéter par soi-même et trouver des différentes façons de faire.»

Au début, André Lavergne avait de la peine à croire que c'était bien lui à la télévision. «Au début, je ne voulais pas regarder l'annonce. Je changeais de poste. Mais finalement, ce n'est pas si grave que j'avais imaginé. Je suis pas mal satisfait de l'annonce. Il y a certains bouts que j'aurais aimé recommencer, mais c'est plus important que le client soit content.»

Le jeune comédien a-t-il fait exprès de parler avec un accent si prononcé qu'il faut voir la publicité au moins deux fois pour tout comprendre (bonne tactique de marketing...)? «Ils m'ont demandé de parler dans un français moins correct.. L'accent et les expressions sont venus naturellement. Mais aussi, il faisait froid et je commençais à avoir le visage gelé!

«La soeur d'un ami m'a demandé pourquoi ils avaient pris un Acadien pour faire l'annonce! Il y a des gens qui ne m'ont pas reconnu. Chaque jour, une couple de personnes me font un commentaire.»

Ce n'est pourtant pas le visage d'André Lavergne qu'on voit sur les grandes affiches publicitaires. «Pour économiser, ils ont fait des photos avec l'anglophone seulement. Mais c'est correct. Je suis content d'avoir eu la chance de faire l'annonce à la télévision.»

Karine BEAUDETTE

(1) La campagne publicitaire a commencé le 3 janvier 1995 et se termine à la deuxième semaine de février. Pendant cinq mois encore, la Société d'assurance publique va faire le tour des communautés et des centres commerciaux pour sensibiliser les propriétaires de voitures au vol.

Roland Mahé du Cercle Molière recevra le Prix Manitoba le 21 février

75 mises en scène depuis 1968!

Le directeur artistique du Cercle Molière depuis 27 ans, Roland Mahé, recevra le Prix Manitoba Award dans la catégorie des arts pour le service distingué au niveau professionnel, fournissant à la communauté une occasion de reconnaître un artiste de grand calibre qui a décidé de faire carrière dans son milieu.

Le Prix, qui sera également accordé au cofondateur du Manitoba Theatre Centre et du Conseil des arts du Manitoba, Ogden Turner, sera remis lors d'une cérémonie au Palais législatif le 21 février prochain. (1)

Roland Mahé est diplômé en beaux-arts de l'Université du Manitoba. Le natif de Saint-Boniface a également étudié à l'École nationale de théâtre de Montréal et à l'École supérieure d'art dramatique de Strasbourg (France).

Roland Mahé est présentement gouverneur au Conseil d'administration de l'École nationale de théâtre, cofondateur de l'Association nationale des théâtres francophones hors Québec, et président du Bureau de direction du Programme de formation de théâtre dans l'Ouest.

Sous sa direction, le Cercle Molière a mis sur pied le Festival théâtre jeunesse, le Festival théâtre communautaire, le Bureau d'animation théâtrale et le Théâtre du grand cercle. Le choix de Roland Mahé s'imposait, selon le comédien, auteur et metteur en scène, Kim McCaw. «C'est un artiste productif et passionné, et un militant pour les arts et la culture tant au niveau social que politique. Il a eu une influence énorme sur des centaines d'artistes et des milliers d'amateurs de théâtre au cours des ans.

«C'est une personne qui a consacré toute sa vie à son travail et qui a eu plus de succès qu'on peut espérer, poursuit Kim McCaw. Heureusement, il n'a pas encore achevé son oeuvre. Il possède encore de l'optimisme et de l'enthousiasme.»

Selon le coordonnateur du prix, Gordon Throp, du secteur culturel du ministère de la Culture, Patrimoine et Citoyenneté, les récipiendaires sont choisis par leurs pairs dans un jury nommé par le ministre. «Les nominations sont ouvertes au public, n'importe qui peut proposer des noms, sauf les politiciens et les fonctionnaires.»



photo: Jean-Pierre Dubé

«C'est certainement pour souligner le rôle du Cercle ici au cours des années, avance un Roland Mahé surpris. Ils ne peuvent pas donner le prix à tout le monde, alors ils me le donnent! Pour moi, le prix reconnaît aussi la ténacité des gens qui ont pris la décision de travailler dans leur milieu dans le secteur des arts.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les prix seront remis par le ministre Harold Gilleshammer, à 19 h 30, en la salle 200 du Palais. Le public est invité.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Vroww*** (Laroche/St-Cyr) du 10 au 12 février; ***En bref*** du 13 au 18 février. Les spectacles commencent vers 21 h 15.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: dans la série Superconcerts for Kids, ***Shakin' All Over*** avec Rocki Rolletti & the Junior Noodle Wave le dimanche 19 février à 14 h; ***Triple Pleasures*** les jeudi 16 et samedi 18 février (Beethoven et Elgar). À la salle du Centenaire (555, rue Main). Info: 949-3976.

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba accueille ***la percussionniste écossaise Evelyn Glennie*** à son prochain concert le mardi 21 février à 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Au programme: Vivaldi, Panufnik, Michi et Shostakovich, entre autres. Info: 783-7377.

❖ La soprano winnipégoise ***Tracy Dahl*** présente un récital solo, accompagnée du pianiste ***John Greer***, dans la série Virtuosi Concerts de l'Université de Winnipeg. Au programme: Purcell, Mozart, Strauss, Debussy et autres. Le mercredi 15 février à 20 h à l'église unie Westminster. Info: 786-9000.

❖ Le violoniste manitobain ***James Ehnes***, 18 ans, présente un spectacle solo le mardi 14 février à 20 h à la salle du Centenaire. Au programme: Ravel, Beethoven, Sarasate, J.S. Bach, etc. Billets: 949-3999.

THÉÂTRE

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, av. Market) présente: ***The Monument*** de Colleen Wagner au Warehouse jusqu'au 18 février; et ***Six Degrees of Separation*** de John Guare au Mainstage jusqu'au 4 mars. Info: 942-6537.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (place Portage, 3e étage) présente ***All Fall Down*** de Wendy Lill jusqu'au 18 février. Info: 942-5483.

❖ Fantasy Theatre for Children présente ***Sleeping Beauty*** au Deaf Centre Manitoba (285, route Pembina) du 13 au 19 février. Info: 944-0581.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Festival à la mode: le costume du Voyageur en évolution***. Jusqu'au 19 février.

❖ L'exposition ***Viesages*** regroupe des dessins et peintures (portraits, nus, oeuvres fantastiques) de 16 artistes (dont Marcel Debreuil et Judith Cumming). En montre à Heaven Art & Book Café (659, rue Corydon) et à Café Moné (926, rue Grosvenor) jusqu'au 3 mars.

❖ L'Alliance française accueille l'exposition photographique ***Ariège, terre courage*** par Christophe Bonnière. Jusqu'au 24 février à la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon). Info: 477-1515.

❖ Le Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial) présente l'exposition ***Fractured Spaces*** qui met en vedette les oeuvres de 16 artistes manitobains dont Marcel Gosselin. Jusqu'au 23 avril. Info: 786-6641.

❖ La Floating Gallery présente: ***Two Women and Other Metaphors for Memory*** de Myron Turner. Jusqu'au 25 février.

❖ L'exposition ***This is my Homeland, this is my People***, du peintre chinois Liu ShiBiao est en vedette à la galerie 1.1.1. de l'Université du Manitoba (édifice Fitzgerald). Du 6 au 24 février.

RENCONTRES

❖ ***La Société des orchidophiles du Manitoba*** tient sa prochaine réunion le 19 février à 14 h à la salle 1147 du Collège universitaire de Saint-Boniface (200, av. de la Cathédrale). Pour les débutants, rendez-vous à 13 h.

EN FAMILLE

❖ Le ***Sentier d'hiver*** est ouvert jusqu'au 19 février pour du patin, de la marche, du ski, de la raquette ou même de la bicyclette! Des activités familiales sont organisées tous les dimanches. Info: 237-7692.

❖ Chaque fin de semaine au mois de février, le Musée des enfants (45, chemin Forks Market) explore le thème des ***rêves***, par des histoires et du bricolage. Info: 956-1888.

❖ ***L'heure du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans a lieu à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface tous les mercredis soirs à 19 h et les vendredis matins à 10 h 30. Inscription: 986-4332.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un atelier échelonné sur trois semaines pour ***sculpter et peinturer un huard*** les samedis 11, 18 et 25 février de 9 h à 16 h. Prière de s'inscrire à l'avance. Également, le Centre organise une fête en famille pour ***la Saint-Valentin*** le samedi 11 février de 18 h à 21 h, et une journée hivernale en famille le dimanche 12 février de 12 h à 16 h. Info: 989-8355.

❖ À l'affiche du Planétarium (190, av. Rupert): ***Beyond the Fourth Dimension***. Info: 943-3142.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente: ***Rouge*** de Krzysztof Kieslowski, du 17 février au 1er mars à 19 h 30 et à 21 h 30. Info: 942-2776.

❖ À l'affiche du cinéma du Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial): ***Dislocations*** (oeuvres de cinéastes du Winnipeg Film Group) les 13, 14, 20 et 21 février. Info: 788-4998.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

En bref

Ligue Hanover-Taché

(classement au 8 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	17	5	0	34
Niverville	16	5	0	32
Sainte-Anne	15	8	0	30
La Broquerie	14	6	0	28
Steinbach	12	9	0	24
Grunthal	5	16	0	10
Saint-Jean	4	17	0	8
Saint-Pierre	2	19	0	4

Compteurs

	B	P	Pts
P. Penner, Huskies	43	46	89
G. Sellen, As	41	43	84
M. Friesen, Huskies	27	46	73
J. Leiter, North Stars	20	40	60
J. Beauchemin, N. S.	35	24	59
P. Anderson, Huskies	26	32	58
R. Meilleur, Clippers	22	33	55
D. Martens, Clippers	21	30	51
G. Audette, As	17	32	49
G. Friesen, Red Wings	18	25	43

Les matchs de la semaine

Le vendredi 3 février

Île-des-Chênes	9
Steinbach	8

Le samedi 4 février

Steinbach	5
Grunthal	4

Le dimanche 5 février

Sainte-Anne	8
Île-des-Chênes	5

Le mardi 7 février

Île-des-Chênes	9
Saint-Pierre	3
Grunthal	8
Saint-Jean	4

Les matchs à venir

Le jeudi 9 février

Steinbach rencontre Niverville à 20 h.

Le vendredi 10 février

La Broquerie rencontre Île-des-Chênes à 20 h.

Sainte-Anne rencontre Saint-Jean à 20 h.

Le samedi 11 février

Grunthal rencontre Steinbach à 20 h.

Le dimanche 12 février

La Broquerie rencontre Saint-Jean à 14 h 30.

Niverville rencontre Saint-Pierre à 14 h 30.

Le mardi 14 février

Niverville rencontre Steinbach à 20 h.

Le mercredi 15 février

Grunthal rencontre La Broquerie à 20 h.

SPORT

Quelle équipe va finir en première place dans la Hanover-Taché?

Niverville, La Broquerie ou Île-des-Chênes?

A une semaine de la fin de la saison dans la Hanover-Taché, la lutte pour la première place se joue entre trois équipes: les Clippers, les Habs et les North Stars. Qui l'emportera?

Les Huskies de Steinbach sont trop loin derrière pour se classer parmi les quatre premiers et les As de Sainte-Anne-des-Chênes n'ont qu'un match à jouer, ce qui signifie qu'ils vont plafonner en quatrième place.

Le classement final pourrait très bien se jouer ce vendredi 10 février alors que les North Stars recevront les Habs. «Il faut qu'on gagne contre La Broquerie, soutient Mike Dumaine des Stars. Il n'y a qu'une défaite qui nous sépare (au classement).»

Une victoire des Stars vendredi leur donnerait le championnat de la saison régulière. Une victoire des Habs précipiterait La Broquerie dans une lutte contre Niverville.

«On a encore une chance, souligne l'entraîneur des Habs, Phil Grégoire, dans sa première année derrière le banc de La Broquerie. On joue bien défensivement: nos cinq défenseurs sont capables de faire la job contre n'importe quelle équipe de la Ligue, surtout quand Denis Tétrault est là, c'est un de nos leaders.

«Dans le but, Neil Stoez a eu une année superbe. Je pense qu'on joue à notre potentiel; on n'a pas de superstars, mais on a trois compteurs qui sont près des 50 points: Mike Sitko, Derec Rigaux et Michel Normandeau. Nos trois lignes sont bien équilibrées, on compte des buts de partout.»

Selon Phil Grégoire, si aucun des Habs n'est classé parmi les dix meilleurs compteurs, c'est que sa formation a joué moins de parties que les autres. Pat Penner (Huskies) et Grant Sellen (As) continuent à dominer le classement, mais il y a aussi deux joueurs d'Île-des-Chênes qui suivent de près: Jeff Leiter et Joe Beauchemin.

C'est sur leur performance que vont dépendre les Stars pour l'emporter. «Avec Jeff Leiter sur notre ligne, explique le troisième membre du meilleur trio de la Ligue, l'ailier gauche Mike Dumaine, ça va encore mieux. D'habitude, Joe et moi, on est toujours proche en pointage. Cette année, il a plus de points que moi.

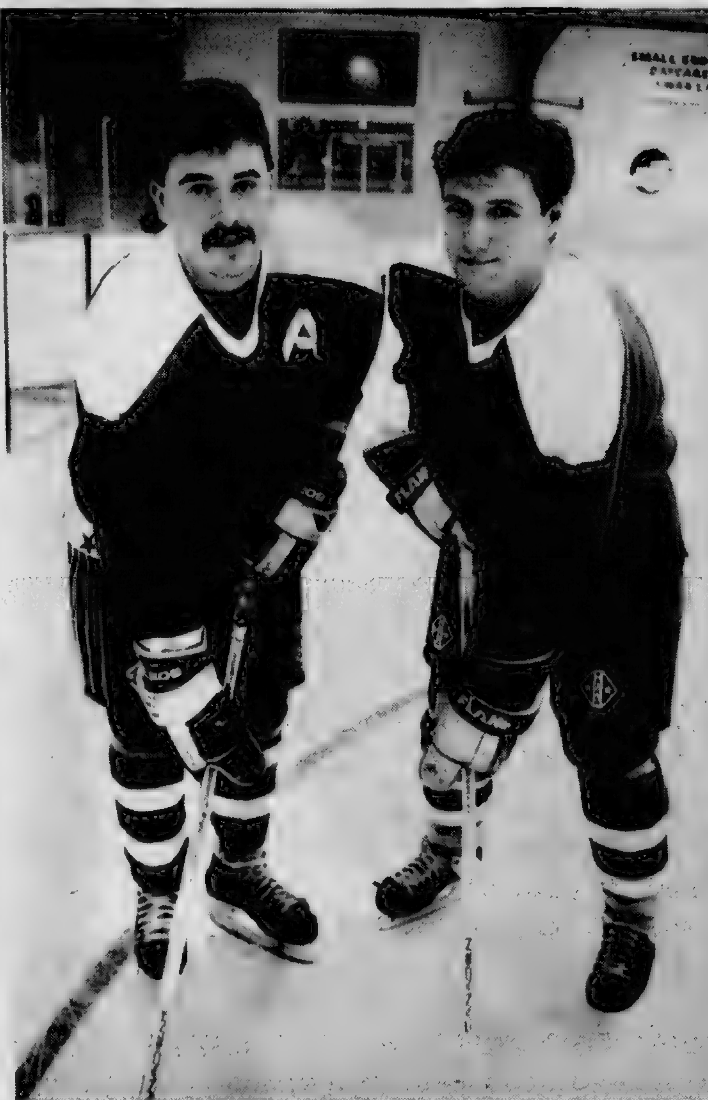


photo: Jean-Pierre Dubé

Joe Beauchemin et Mike Dumaine, des North Stars ont 23 ans et ils jouent côte à côte depuis l'âge de cinq ans. Vont-ils faire la différence le 10 février?

«Ce n'est pas que j'ai une mauvaise saison, mais j'ai manqué quelques parties parce que j'étais blessé. Mais c'est toujours moi qui joue dans les coins, et souvent Joe qui fait les buts. Pour lui, c'est naturel; c'est comme Gretzky, il est toujours à la bonne place. Et je sais toujours où il est rendu.»

Il faut comprendre que Joe Beauchemin et Mike Dumaine jouent ensemble depuis l'âge de cinq ans, chez les peewees. Ils ont traversé les bantams, midgets et juniors sur la même ligne. Depuis trois ans, ils mettent leur talent à la disposition des North Stars, mais c'est la première saison qu'ils jouent sur la première ligne, avec le joueur importé Jeff Leiter.

«(Le fait d'être de petite taille), ce n'est pas un handicap pour Joe et moi, insiste Mike Dumaine. Je n'ai pas peur d'aller dans les coins avec les gros gars: six pieds un pouce ou cinq pieds six pouces, ça ne fait pas de différence. On a d'autres avantages, comme la vitesse.»

D'autres n'ont pas autant de chance. «On a manqué beaucoup de gars blessés, comme Dave Naaykens, qui a joué seulement neuf parties cette année.» Le vétéran et excellent compteur a été plaqué par derrière et serait de retour pour les éliminatoires.

Il y a aussi Jason Carrière, qui a été victime d'une commotion cérébrale à la fin janvier, alors qu'il recevait un coup de poing d'un joueur de Grunthal. Selon le gérant Roger Saint-Laurent, il souffre encore d'étourdissements et de troubles de vision; il pourrait ne pas revenir au jeu cette année.

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Karine Beaudette

Une partie parfaite!

Marcel Carrière avait de quoi sourire le 31 janvier dernier alors que Clément Perreault, directeur général du Club La Vérendrye, lui a remis un chèque de 300 $ pour avoir tiré une partie de quilles parfaite de 300 points.

Marcel Carrière, 28 ans, a découvert les quilles vers l'âge de sept ans, au niveau de la ligue junior bantam. «J'ai commencé à jouer avant mes parents!», ajoute-t-il en rigolant.

À présent, le natif de Lorette joue deux fois par semaine, les vendredis au Château Lanes avec la ligue Men's Classics puis les mardis au Club La Vérendrye. Marcel Carrière aimerait éventuellement se rendre à l'équipe nationale, ce qui, selon Clément Perreault, est «très probable!»

K.B.

6 février 1995

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Sommes-nous prêts à retrousser nos manches?

Dans La Liberté de la semaine dernière, la SFM publiait les propositions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 1995. À cette assemblée, les 130 participant(e)s ont délibéré des recommandations du rapport Schneider, en suggérant des changements importants sur la façon que sera dépensé le financement attribué à toute la communauté dans le cadre de l'Entente Canada-communauté. On se rappelle que l'Entente Canada-communauté est une entente globale de financement de l'ordre de 10,6 millions et d'une durée de cinq ans.

Qu'est-ce qui a changé au niveau du processus de priorisation au sein de la communauté?

C'est uniquement à la communauté que revient la tâche de prioriser les enjeux et les priorités qui lui sont importants. On a radicalement changé l'ancien processus de priorisation. Avant, les organismes et les communautés établissaient les priorités au sein de l'ancien Conseil provincial de concertation et de priorisation (CPCP). Dans le nouveau processus, les organismes aideront dorénavant à établir le portrait des besoins de la communauté duquel celle-ci pourra faire ressortir ses priorités. Les organismes deviennent en quelque sorte les experts-conseils de la communauté au lieu des «décideurs», tandis que le Conseil des communautés établit les priorités de la communauté. La nouvelle structure comprend aussi des colloques régionaux et un colloque provincial.

Qu'est-ce qui est arrivé au Conseil des organismes qu'on retrouvait dans le CPCP?

Il a été modifié. Le Conseil de organismes devient un forum de concertation entre les organismes. C'est dans ce forum que les organismes doivent partager l'information en ce qui concerne leurs projets et leur programmation. En se concertant, les organismes pourront éviter le dédoublement de projets, chercher des partenaires et arriver à des solutions dans le but de répondre aux besoins de leurs clientèles. Les organismes participeront à établir le portrait des besoins et des enjeux qui affectent la communauté. Ils continuent à jouer un rôle crucial dans la communauté, cependant on leur a enlevé tout pouvoir décisionnel. C'est la communauté qui décide!

A-t-on discuté au moins des subventions de base des organismes?

Tout organisme reçevant 40 % de son financement de base de l'Entente Canada-communauté devra démontrer au Comité conjoint de l'Entente comment il propose de financer ses activités au cours des trois prochaines années. Le financement sera accordé aux organismes et aux projets qui se cadrent dans les priorités établies par la communauté. Le Conseil des organismes devra aussi se pencher immédiatement sur le financement de base des organismes pour voir comment on peut maximiser les fonds attribués à la communauté.

Le Bonspiel annuel de la francophonie
aura lieu les 10, 11 et 12 mars 1995.

Réservez ces dates dans votre calendrier et mettez vos équipes sur pied!

Le Bonspiel annuel de la francophonie se tiendra à Sainte-Anne-des-Chênes les 10, 11 et 12 mars prochain.

Pour recevoir plus de renseignements et inscrire vos équipes, vous pouvez contacter Mariette en composant le (204) 233-4915 ou le 1-800-665-4443.

Offre d'emploi

Le Réseau communautaire recherche des **auxiliaires** pour appuyer le travail des agent(e)s de développement communautaire qui s'effectue dans la Rouge, la Montagne et le Cheval Blanc. Les candidat(e)s doivent connaître l'anglais et le français et connaître leur région.

Au moment de poser leur candidature, les candidat(e)s doivent recevoir des prestations d'assurance-chômage.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Madame Lyse Hébert en composant le 1-800-665-4443.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)

Ils sont nombreux à vouloir aider

Les Manitobains atteints d'un handicap ou d'une maladie ont la chance de pouvoir compter sur les services, l'aide et le soutien offerts par des bénévoles et des organismes sans but lucratif. Certains de ces organismes bénéficient de subventions provenant des recettes de loterie et de jeu distribuées par le Système de distribution des fonds de loterie du Manitoba.

La SMD travaille pour les Manitobains

Pour son directeur exécutif, M. David Steen, la Society for Manitobans with Disabilities (SMD) est <<un organisme de réadaptation multiservice qui offre toute une gamme de services aux personnes handicapées du Manitoba.>> La SMD compte 23 000 bénéficiaires de tous âges, des nouveau-nés aux personnes âgées.

<<Parmi les services que nous offrons, il y a le soutien aux programmes de loisirs et de camping, aux programmes de lecture labiale et aux programmes pré-scolaires, ainsi que les services de prêts et de réparation de fauteuils roulants, pour n'en nommer que quelques-uns.>>

Au cours des dernières années, la SMD a reçu des subventions au titre des loteries pour un montant total de 333 000 $. De telles subventions <<nous ont permis d'entrer dans les années 1990 et dans l'ère de l'informatique. Sans cette aide, nous serions encore au Moyen Âge>>, de dire M. Steen.

La toute dernière subvention a servi à soutenir le programme de lecture labiale. Selon Nigel Baseley, directeur des ressources de réadaptation de la SMD, le programme <<offre une formation aux personnes malentendantes ou qui deviennent sourdes au cours de leur vie, mais qui peuvent communiquer verbalement.>>

<<Il y a plus de 20 enseignants en milieu rural et urbain, qui desservent au-delà de 180 Manitobains. Et les chiffres ne cessent d'augmenter. Le programme a pour but d'aider les gens à mieux comprendre les conversations et à développer des mécanismes de compensation afin de leur permettre de vivre avec leur perte d'audition.>>



Une classe de formation d'enseignants du programme de lecture labiale de la SMD.



Une bénéficiaire du programme de basse vision de l'INCA faisant l'essai d'un éclairage et d'un équipement grossissant spéciaux.

L'information sur le diabète profite à tous

L'Association canadienne du diabète a reçu une subvention de 114 000 $ des fonds de loterie afin d'élaborer un nouveau programme dont le but est d'informer la population sur le diabète et de permettre à de jeunes diabétiques de participer à un camp de vacances. Selon la directrice des communications, Mme Carol Enns, les gens <<ne sont pas conscients du fait qu'il s'agit d'une maladie grave, mortelle dans certains cas... et que certains types de diabète peuvent être prévenus... ou que l'on peut en retarder le développement.>>

Pour Heather Crow, une adolescente qui est allée au Camp Birchbark l'été dernier, vivre avec d'autres diabétiques et des non-diabétiques a été une expérience enrichissante. Selon elle, il est important d'informer les autres. <<Ils aiment apprendre sur ce sujet et c'est bon tant pour les diabétiques que pour les non-diabétiques.>>

D'après le président manitobain de l'ACD, Gary Giesbrecht, si on apprend aux personnes atteintes à prendre soin d'elles-mêmes, on peut réaliser des économies énormes au niveau des coûts de soins de santé. C'est probablement là un des meilleurs endroits où investir, juste pour économiser de l'argent.>>

L'INCA au service de 4 200 Manitobains

La Division du Manitoba de l'Institut national canadien pour les aveugles est un autre organisme qui reçoit des subventions au titre des loteries. Selon son président, Shep Shell, l'INCA <<offre des services à 4 200 personnes aveugles, malvoyantes et sourdes-aveugles au Manitoba.>>

<<Nous exploitons un centre d'amélioration de la vision où les gens peuvent déterminer le genre d'appareil adapté ou d'aide visuelle dont ils ont besoin, ainsi qu'un service de transcription où ils peuvent se procurer des textes sur cassette ou en braille, la technologie ayant rendu le braille plus accessible. De nos jours, il est beaucoup plus facile de transcrire des livres en braille. Les gens retournent donc vers le braille afin de développer un plus haut niveau d'alphabétisation.>>

Un des tous nouveaux services offerts s'adresse aux personnes sourdes-aveugles qui, nous dit M. Shell, ont perdu la vue et l'ouïe graduellement. <<Pour me mettre dans leur peau, mon monde doit se résumer à tout ce que mes doigts peuvent toucher, à tout ce que je peux ressentir sur mon corps et à toutes les odeurs que je peux sentir. Voilà ce qu'est le monde pour une personne sourde-aveugle.>>

L'INCA offre des services aux Manitobains de toutes les régions de la province à partir de ses bureaux de Winnipeg et de Brandon. Au cours des quelques dernières années, l'Institut a reçu un montant de 188 000 $ provenant des fonds de loterie afin de soutenir ses activités de fonctionnement et d'informatisation, ainsi que son service de prêts de livres sur cassette et en braille.

M. Shell considère que les subventions sont <<extrêmement importantes>> parce qu'elles permettent à l'INCA <<d'orienter d'autres ressources financières vers l'offre de meilleurs services.>>

L'an dernier, un montant d'environ 200 millions de dollars, provenant des recettes de loterie, a servi à soutenir le système de santé et la recherche médicale, les programmes d'apprentissage et d'éducation, la condition physique et le sport amateur, le patrimoine et la culture, les programmes communautaires et de conservation, le développement économique et la réduction du déficit. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Système de distribution des fonds de loterie au 945-0216 (à Winnipeg) ou au 1-800-282-8069 (appels sans frais à l'extérieur de Winnipeg) et demander le poste 0216.

Gens d'ici

Un jeune dans l'Église

On a donné une grande mission à Jacques Nault, 18 ans: ramener les jeunes de 16 à 30 ans vers l'Église catholique! Le nouveau coordonnateur du Ministère jeunesse (secteur français) de l'Archidiocèse de Saint-Boniface est en fonction depuis le 16 janvier et constate qu'il a du pain sur la planche.

«Le but, c'est d'impliquer les jeunes dans l'Église, dans tous les ministères: par exemple, avec des groupes de partage ou à faire la musique à la messe du dimanche. Nous, les jeunes, sommes l'Église du futur. Il faut participer maintenant pour apprendre. Le Ministère jeunesse est très important.»

Mais les obstacles sont nombreux, en commençant par la mentalité des gens: «Plusieurs personnes dans les paroisses, même des prêtres, ne trouvent pas que les jeunes ont une place importante dans l'Église. Ils sont pris dans la tradition du passé où les jeunes n'étaient pas impliqués.»



Jacques Nault.

Le finissant de l'école Précieux-Sang (1994) a déjà envoyé un sondage dans la trentaine de paroisses francophones du diocèse pour identifier les ressources et les besoins de chacune. Il aimerait ensuite intéresser des gens à commencer des ministères jeunesse et trouver des jeunes leaders.

«Un moyen d'attirer les jeunes, c'est de travailler par les jeunes. Ils vont peut-être être plus attentifs au message si ça vient de quelqu'un de leur âge comme moi, par exemple.»

Jacques Nault, qui continue à être engagé avec les Cadets de l'air, admet qu'il en a beaucoup à apprendre: «Je n'ai pas d'expérience formelle. J'ai participé à des groupes de jeunes mais pas comme organisateur. Il faut que j'apprenne en faisant.»

K.B.

SOCIÉTÉ

Une histoire d'amour comme dans les films

Le coup de foudre existe!

Avertissement pour tous ceux qui en doutent: le coup de foudre existe toujours. Personne n'est à l'abri des flèches de Cupidon. Linda et Andrew Clarke ont été d'heureuses victimes le 28 juin 1990, et voilà bientôt quatre ans qu'ils sont mariés.

«J'ai premièrement su qu'Andrew existait en avril 1990, raconte Linda, 31 ans. J'étais chez mes amis Pierre et Brigitte à Ottawa quand il a téléphoné. Il a demandé à parler à Brigitte; enfin c'est tout ce que j'ai compris parce qu'il parlait en anglais et moi, je ne parlais pas un mot d'anglais.»

Quelques mois plus tard, Andrew, qui travaillait dans le grand Nord, se pointe à Ottawa pour visiter ses amis. D'une chose à l'autre, ils décident d'aller souper et d'inclure Linda dans la soirée. Linda hésite un peu puisqu'elle est vit toujours avec Richard, un homme qu'elle n'aime pas et avec qui elle habite par commodité.

«Nous sommes allés chercher Linda au travail», se souvient Andrew, 29 ans, natif du Pas (Manitoba). Linda était alors employée du gouvernement et sortait de son lieu de travail en même temps qu'une centaine d'autres fonctionnaires.

«Je n'avais jamais vu Linda, pas de photo, rien. Parmi toutes les personnes qui marchaient sur le trottoir, j'ai remarqué une jolie blonde. Elle portait une robe à fleurs; ça lui allait à merveille. J'ai fait le commentaire à Pierre qui me dit: mais c'est Linda!»

Comme dans un film! Mais attention, l'histoire devient compliquée. Linda et Andrew se retrouvent assis sur la banquette arrière, se saluent puis... silence. Linda ne parle ni ne comprend l'anglais et c'est de même pour Andrew avec le français.



Andrew et Linda Clarke ont décidé de se marier après avoir passé environ 28 heures ensemble.

Ils arrivent tout de même à communiquer, tant bien que mal, avec Brigitte comme interprète. Au restaurant, tout va bien – ils échangent adresses et numéros de téléphone – jusqu'au moment où arrive l'addition. Andrew insiste pour payer pour tout le monde mais Linda refuse qu'un étranger paye pour elle. Après avoir fait toute une scène, le petit groupe se fait escorter à la porte d'entrée.

Puis, il faut raccompagner Andrew à l'aéroport. Linda et Andrew se retrouvent encore sur la banquette arrière. «Dans l'auto, il a posé son bras sur le dossier du siège. Ensuite, sans s'en rendre compte, on commence à se bécotter. Ça a été un long baiser: d'Ottawa jusqu'à l'aéroport!

«À l'aéroport, je me suis dit, voilà, c'est fini. Je ne le reverrai plus, se rappelle Linda. Je pleurais comme une enfant. J'ai couru dans l'escalier roulant pour l'embrasser encore. Mais il devait vraiment partir; l'avion était à veille de décoller.»

«Quand je me suis retourné et que j'ai vu Linda pleurer, continue Andrew, c'est à ce moment précis que j'ai su que c'était la fille que j'allais marier. Quand je me suis assis dans l'avion, ma tête tournait et je ne croyais pas ce qui m'arrivait.»

Pour Linda aussi, c'était évident qu'elle avait rencontré son âme soeur. «Je suis allé parler à ma mère. Je lui ai raconté que je venais de rencontrer l'homme de ma vie. Elle me répond: Oh mon Dieu, Linda, qu'est-ce que t'as fait?»

À partir du mois d'août, ils commencent à s'écrire. Des amis à chaque bout traduisent. Dès la première lettre, Andrew invite Linda à venir le voir. Ils se parlent au téléphone quelques fois, ou plutôt s'écoutent l'un l'autre sans se comprendre complètement.

À un moment donné, Linda veut lui montrer qu'elle est sérieuse et se décide à aller le voir. «Après avoir passé seulement quelques heures en sa compagnie en juin, j'ai acheté une billet d'avion de 906,51 $ pour aller passer une semaine complète avec un gars que je ne connaissais pas et dont je ne parlais pas la langue!

«Il est venu me chercher à l'aéroport, et deux jours plus tard, il m'a demandé en mariage. Sans aucune hésitation, j'ai dit oui!»

À la fin janvier 1991, Andrew arrive à Ottawa et rencontre la famille de Linda. «C'est à partir de ce moment-là qu'on a vraiment été ensemble. Le 2 mars 1991, j'avais une bague de fiançailles au doigt, j'ai lâché ma job, on a mis toutes mes affaires dans un U-Haul et on est partis pour le Manitoba.» Le 28 juin 1991, un an jour pour jour après leur rencontre, ils se sont mariés au Pas.

«Mais un coup mariée, j'ai trouvé ça difficile. J'en ai pleuré un coup. On s'est mariés avant de se connaître. Passer 24 heures par jour avec un gars que je ne connais pas beaucoup, dans une langue et un milieu qui me sont étrangers... Pendant six mois, je me promenais avec un dictionnaire et ma carte du Manitoba.

«Mais c'est un défi qui en valait la peine. On a pris une bonne partie de nos quatre ans de mariage à se comprendre, à se connaître. Ça a été la plus belle expérience pour moi de rencontrer mon mari.»

Andrew se sent de même: «Les premiers temps ont été difficiles puisqu'on ne se comprenait pas. Mais on était tellement amoureux qu'on a surmonté cette difficulté. Notre amour remplaçait les mots qu'il nous manquait. J'aime être marié à Linda. Je ne regrette rien.»

Karine BEAUDETTE

Chronique religieuse

Pour le troisième millénaire



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

En préparation du troisième millénaire du christianisme sur la terre, le pape Jean-Paul II vient de publier une lettre apostolique intitulée: «Tertio Millennio Adveniente», lettre adressée à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles. Cette lettre comprend cinq chapitres.

D'abord il y a le premier chapitre intitulé «Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui». Ensuite il y a un chapitre sur «Le jubilé de l'an 2000», suivi d'un autre sur «La préparation du grand jubilé».

Par la suite, le Saint-Père démontre, dans le chapitre «La préparation immédiate», comment en trois ans, ayant comme objectif une personne de la Sainte-Trinité, on peut collectivement et individuellement préparer nos coeurs pour le troisième millénaire. Le pape conclut avec le chapitre «Jésus-Christ est le même... à jamais».

Quel est le sens premier de cette lettre du pape? D'abord, le pape suggère un accroissement de dialogue entre les églises chrétiennes en vue du troisième millénaire du christianisme. Son désir est que les églises chrétiennes puissent célébrer le grand jubilé, même si elles ne sont pas complètement unies, ou au moins qu'elles soient plus près d'éliminer certaines divisions.

Il a suggéré une rencontre de tous le chrétiens au cours de l'année 2000. Il espère que d'ici l'an 2000, il y ait une accélération dans le dialogue oecuménique et une meilleur entente entre les églises.

Un autre but du pape dans cette lettre apostolique fut le dévoilement de plans afin de promouvoir des synodes régionaux et un voyage en Terre Sainte. Un troisième et très important but du Saint-Père fut de mettre tout le peuple de Dieu au défi d'examiner sa conscience, de mesurer sa conduite présente et passée contre l'idéal premier de la foi de croire et de suivre le Christ. L'Église, dit-il, doit affronter ce nouveau millénaire avec l'idée de se purifier par la pénitence et le repentir de ses fautes passées et présentes d'infidélité, d'inconsistance et de lassitude à agir pour Dieu. Le pape veut présider personnellement l'ensemble des événements qu'il estime les plus importants de tout son pontificat.

Le deux millième anniversaire du Christ sera célébré simultanément à Rome, en Terre Sainte et dans toutes les églises locales. Un immense congrès eucharistique aura lieu à Rome en cette année de l'an 2000, en signe du Christ né à Bethléem, il y a 2 000 ans et qui continue encore à s'offrir.

Cependant le gros de la lettre précise le programme des cinq prochaines années. De 1994 à 1996, le jubilé se préparera à regarder les erreurs, les distances prises dans l'unité espérée des églises chrétiennes. De 1997 à 1999, le thème sera de centrer notre attention sur le Christ et ce qu'il veut dire pour les gens aujourd'hui, tout en confirmant les chrétiens dans leur foi et soutenant leur espérance en la vie éternelle.

L'Église doit s'examiner de plus près. Depuis des centenaires, l'Église s'est trop laissée aller à l'intolérance et à la violence afin de promouvoir la vérité. Elle doit se regarder même en face aujourd'hui, car elle est marquée par l'indifférence, la confusion au plan éthique et le sécularisme. Le pape espère organiser un synode en Amérique du Nord ayant comme thème l'évangélisation, à cause des différentes cultures qui y sont présentes.

Le texte aborde aussi des thèmes christocentriques. L'année 1997 sera dédiée au Christ, son rôle comme sauveur et prédicateur de la Bonne Nouvelle. L'année 1998 sera dédiée à l'Esprit saint grâce à un renouveau dans l'espérance et à une meilleure appréciation du développement positif de l'Église. L'année 1999, sera dédiée à Dieu le Père avec un regard sur la charité et ce qu'elle veut dire dans le monde aujourd'hui.

C'est un plan très détaillé que le pape nous présente. Gardons notre foi aiguisée afin d'accueillir avec joie toutes ces célébrations en préparation pour l'an 2000.

La page de BICOLO

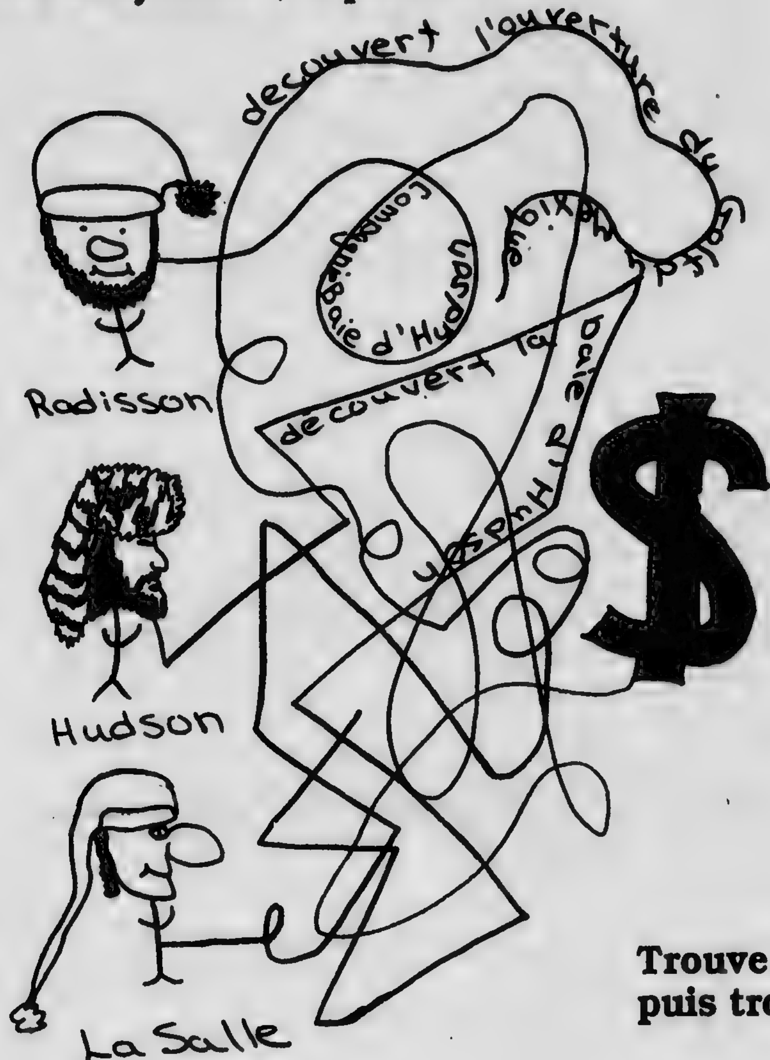
C'est le Festival!

Donne-moi un grand Hé Ho! Voici les gagnants du concours et des activités du Festival. Amuse-toi bien!

Bicolo



Lequel des trois voyageurs arrive au symbole $ le premier?



Lorsque les voyageurs voyageaient en canot pendant des heures, ils chantaient des chansons pour se divertir. En voici une:

Refrain: Rame, rame, rame donc
Le tour du monde
Le tour du monde
Rame, rame, rame donc
Le tour du monde que nous ferons

1. On est parti tôt ce matin
   Le vent du nord caressait nos mains
   Plus de soucis loin des rivages
   Il n'y a que rêves et lendemains.
2. Sourire aux lèvres, le coeur léger
   Fini le temps de s'attarder
   Suivons l'aile du goéland
   Dans son élan de liberté.
3. Il est trop tard pour retourner
   J'entends déjà chanter les fées
   Sur l'arc-en-ciel on est montés
   Vers l'océan de l'éternité.
4. (c'est à ton tour maintenant)

Membre gagnant de la semaine

Christine Paillé
3 ans
#11520
Winnipeg

Trouve le nom des dessins suivants puis trouve-les dans la grille.



T	H	R	C	T	V	T	Z	Y	W	R	Z	P	D	E
N	X	X	1	D	T	L	U	O	J	C	L	C	E	S
T	W	X	W	O	V	B	S	N	S	I	P	H	C	N
R	M	B	B	U	A	Y	H	T	Z	F	C	F	W	D
F	S	T	O	N	A	C	U	F	G	E	M	C	D	Z
Q	J	R	N	L	K	Q	S	V	L	Z	O	V	J	A
B	Z	K	U	W	U	B	R	F	N	F	C	X	U	D
J	G	P	J	E	S	Q	E	O	J	H	A	T	Z	E
S	B	U	V	T	G	R	R	G	N	A	S	N	B	U
S	I	O	P	X	U	A	E	P	U	O	S	F	B	P
L	M	H	X	T	C	E	Y	U	R	Z	I	W	N	O
N	Q	X	N	A	I	Q	H	O	G	K	N	C	E	C
Q	I	I	M	U	N	A	N	L	V	Z	S	M	W	M
F	E	E	C	H	L	Q	L	B	V	S	S	H	G	D
C	L	C	D	A	R	F	R	X	Q	R	K	Q	Y	N

Réponses: 1. canots; 2. ceinture fléchée; 3. macarons; 4. mocassins; 5. soupe aux pois; 6. tuque; 7. voyageurs

CRTC **Décision** Canada

Décision 95–12. **Rogers Cable TV Limited, au nom d'entreprises de télédistribution contrôlées par la Rogers,** L'ensemble du Canada. APPROUVÉ – Proposition visant à insérer du matériel promotionnel dans les disponibilités locales des services par satellite américains. Décision 95–20. **Les Communications par satellite canadien Inc.**, Ensemble du Canada. APPROUVÉ – Renouvellement de licences du 1er septembre 1995 au 31 août 1998 et ajout des signaux de Seattle et de Minneapolis. APPROUVÉ – Distribution en double d'un service PBS, reçu par satellite de la Cancom. Décision 95–22. **La Chaîne parlementaire par câble Inc. / Cable Parliamentary Channel Inc.**, L'Ensemble du Canada. APPROUVÉ – Licences de radiodiffusion visant l'exploitation d'entreprises de programmation du satellite au câble de langues française et anglaise, du 1er septembre 1995 au 31 août 2002. Décision 95–28. **3152464 Manitoba Ltd.**, Winnipeg (Man.) APPROUVÉ – Acquisition de l'actif de CKRC Winnipeg, propriété de la Western World Communications Limited Partnership. La licence expirera le 31 août 1997. Le texte complet de cette décision est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997–2429; et au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission


Défense nationale | **National Defence**

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assini-boine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les towships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

WORLD INTERNATIONAL AIR INC.

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 950092 WR et 950093 WR au rôle:
Dossier n° M 4205/W165/5017 et M 4895/W165-4-1/5017

Aux termes de la licence n° 940341, World International Air Inc. est autorisée à exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Winnipeg (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe B.

Aux termes de la licence n° 940354, World International Air Inc. est autorisée à exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe B.

La licenciée demande maintenant l'autorisation d'utiliser également des aéronefs à voilure fixe des groupes A et C aux termes des dites licences.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé qui s'oppose à la délivrance de la licence de classe 3 et classe 4 projetée peut intervenir contre cette partie de la demande, et toute personne, collectivité ou organisme intéressé à la délivrance de la licence de classe 9-4 projetée peut intervenir en vue d'appuyer ou de modifier cette partie de la demande, ou de s'y opposer. Chaque intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office conformément aux Règles générales de l'Office national des transports, au plus tard le **13 mars 1995**. Copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 4 doit citer le n° au rôle 950092 WR et toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 9-4 doit citer le n° au rôle 950093 WR.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 350, 3e Avenue Nord, 3e étage, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 6G7, ou par télécopieur, (306) 975–5206.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au (306) 975–5217.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

H.D.

APPEL DE PROPOSITIONS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) invite toutes les parties intéressées à soumettre des offres d'achat pour les propriétées suivantes situées à **LONG BODY CREEK au Manitoba:**

Lot n° 1	**Bloc 4**	**Plan 22867**
Lot n° 2	**Bloc 4**	**Plan 22867**
Lot n° 1	**Bloc 5**	**Plan 22867**
Lot n° 2	**Bloc 5**	**Plan 22867**

Ces propriétées sont offertes en vente «dans l'état où elles se trouvent». Toute soumission doit indiquer l'adresse de la propriété, le montant de l'offre d'achat, la date de fermeture, et le numéro de téléphone.

La SCHL ne s'engage pas à accepter ni l'offre la plus élevée, ni aucune offre.

Ceux ou celles qui désirent visiter les lieux avant de soumettre une offre sont priés de faire parvenir tout offre d'achat à:

M. BILL ALLEN
Agent, Programme de logement pour les ruraux et autochtones
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Téléphone: (204) 983–5638
Télécopieur: (204) 984–4083

Toute offre doit être reçue par la SCHL avant **14 h, heure locale, le 9 mars 1995.**



La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

Nécrologies

Henri Morier

Le 27 janvier 1995, à la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), Henri Morier est décédé à l'âge de 77 ans, il était né à La Broquerie (Manitoba).

Il laisse dans le deuil cinq frères, Paul (Kaye) de Surrey (Colombie-Britannique), Fernand (Raymonde) de Winnipeg, Augustin (Thérèse) d'Ottawa (Ontario), Emile (Marjorie) de Mission (Colombie-Britannique), Vincent (Rose) de Winnipeg; deux soeurs, Henriette (Raymond) Lesaux de Kenora (Ontario) et Justine (Arsène) Therrien de La Broquerie (Manitoba); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Il fut précédé dans la mort par ses parents Jules et Georgina Morier, et par sa soeur Élise.

Henri fut fermier à La Broquerie toute sa vie, jusqu'à l'heure de sa retraite il y a dix ans. Il passa les quatre dernières années de sa vie à la Villa Youville de Sainte-Anne (Manitoba).

Les funérailles ont eu lieu à l'église catholique de La Broquerie le 31 janvier 1995 suivi de l'enterrement au cimetière local.

La famille Morier désire remercier le Dr G. Gobeil et le personnel infirmier de la Villa Youville pour les bons soins donnés à Henri durant sa maladie. Un gros merci aussi aux membres de la chorale de La Broquerie ainsi qu'aux dames pour un excellent goûter après les funérailles.

Claire Labelle
(née Verrier)

Paisiblement entourée de ses enfants, maman est décédée à l'Hôpital de Saint-Pierre, le 28 janvier 1995, à l'âge de 89 ans.

Les prières ont été récitées le 1er février au Salon mortuaire Desjardins et la messe de la Résurrection a été célébrée le 2 février en l'Église de Saint-Pierre, présidée par l'abbé Gérard-Magella Lévesque.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui ont aidé à rendre les cérémonies religieuses très spéciales.

Maman, native d'Aubigny, est demeurée à Saint-Pierre depuis son mariage à papa Hubert en 1927.

Maman fut pour nous une grande éducatrice. Elle nous a enseigné les grandes valeurs humaines et morales. Elle était une femme exemplaire par sa dévotion à la vierge Marie et son dévouement envers sa famille et ceux qui étaient dans le besoin.

Nous voulons remercier sincèrement ses compagnes du manoir et aussi les dames pour les soins à domicile.

IN MEMORIAM
SABOURIN

À la douce mémoire d'une très chère mère,
Elizabeth Sabourin,
qui nous laissa il y a 20 ans,
le 14 février 1975.

Merci maman pour la vie que tu m'as donnée.

Merci pour le bien que tu m'as permis de faire.

Merci pour les douceurs que tu as mises sur mon chemin.

Merci pour les joies d'aujourd'hui, celles du passé, celles de demain.

Qui honore sa mère amasse un trésor.

De ta fille qui ne t'oublie pas!

Florence

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. **H.W.**

QUIZ

L'unifolié, depuis quand?



QUESTIONS

1. Quel anniversaire Les Canadiens fêteront-ils le 15 février?

2. Quel drapeau l'a précédé?

3. La recherche d'un nouveau drapeau a duré combien d'années?

4. Que signifie le mot galantin?

5. A-t-il un lien avec la Saint-Valentin?

RÉPONSES

1. Il y a 30 ans, le même jour, le drapeau canadien avec sa feuille d'érable rouge et stylisée fut hissé pour la première fois sur la colline parlementaire à Ottawa.

2. Il s'agit du Red Enseign, adopté en 1924, et qui contenait l'Union Jack britannique dans le coin supérieur gauche. Avant 1924, l'Union Jack et d'autres variantes du Red Enseign ont servi d'emblèmes au Canada.

3. Le débat souvent passionné entourant la recherche d'un nouveau drapeau a commencé dès 1925; il aura donc duré 40 ans! Les éléments du drapeau étaient en place depuis 1921, à la suite d'une proclamation du roi Georges V, établissant le rouge et le blanc comme les couleurs officielles du Canada. Mais à l'approche du centenaire du pays, un comité parlementaire a été mis sur pied en 1966, tenant 46 audiences et recevant plus de 2 000 dessins.

4. Dans le patois normand, il désigne l'amant d'une femme, bien que selon le dictionnaire Robert, il désigne plutôt un galant ridicule.

5. C'est possible, puisque les sons g et v sont confondus dans le vieux français. Mais selon l'histoire orale, l'origine de la fête serait attribuable à un certain Valentin, prisonnier et amoureux de la fille de son geôlier, qui envoyait à sa belle des lettres d'amour signées: Votre Valentin. On croit aussi que la fête du 14 février aurait permis de "christianiser" une coutume de l'époque romaine où l'on tirait au sort le nom de jeunes filles qui allaient devenir, pour l'année, les amies désignées de jeunes hommes.

Compilé par Jean-Pierre DUBÉ

RECETTE

Filet de poisson à la napolitaine

Si vous ne disposez que de peu de temps pour préparer votre souper de la Saint-Valentin, essayez donc les filets de poisson à la napolitaine. Préparés à l'avance et congelés, ils se cuisent en un clin d'oeil grâce au four à micro-ondes.



Filets de poisson à la napolitaine

1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de champignons condensée
1 petit oignon haché
1 tasse (250 mL) de petites têtes de brocoli
1 tasse (250 mL) de tomates hachées
1/2 c. à thé (2 mL) de feuilles de basilic, broyées
4 filets de poisson blanc (environ 1 lb/500 g)

- Tapisser 4 ramequins en verre d'une feuille de plastique.
- Mélanger tous les ingrédients sauf le poisson; répartir entre les plats.
- Rouler les filets; les disposer sur la préparation à la soupe.
- Bien envelopper et congeler.
- Retirer des plats; garder congelés jusqu'au moment de mettre au four à micro-ondes.

Pour 4 personnes.

Pour cuire 2 portions aux micro-ondes:

Retirer la feuille de plastique de 2 portions congelées; placer dans des ramequins pour four à micro-ondes. Couvrir d'une feuille de plastique. Cuire aux micro-ondes à haute intensité pendant 13 à 15 minutes ou jusqu'à ce que le poisson soit cuit, en tournant les plats une fois. Laisser reposer 1 minute à couvert avant de servir.

Pour 2 personnes.

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser!

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. E.S.
855-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. T.S.
868-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. A.D.
869-
VEUVE de 59 ans, 5 pi. 6 po., brunette, taille moyenne, travaille, aime faire la cuisine, désire faire connaissance avec homme sérieux avec sens de l'humour, qui aime la musique et danse du bon vieux temps. Travaille, sincère, sérieux et joie de vivre. Veuillez envoyer vos lettres directement à La Liberté, en indiquant qu'il s'agit de l'annonce # 101.
871-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. G.G.
873-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. C.L.M.
874-
REMERCIEMENTS à la Vierge Marie pour faveur obtenue. Merci. I.M.C.B.
875-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.M.J.
878-
DES CENTAINES DE MAISONS VENDUES. Commission: 2 800 $ pour maisons de plus de 70 000 $, 4 % pour maisons de 40 000 $ à 70 000 $. Inclus le service «multiple listing». 23 ans d'expérience. Appelez Maurice Ayotte chez Bel-Air Realty au 237-9149.
877-

Recherche

GARDERIE DES BAMBINS à Saint-Boniface est à la recherche d'une C.C.W. Il pour faire de la suppléance durant l'année et les mois de juillet et août. Contactez Claudette au 237-8660.
865-
RECHERCHE: des directeurs pour une entreprise internationale licenciée. Doit avoir des qualités de leadership pour travailler avec une équipe très dynamique et très coopérative. Temps plein ou partiel. Ce poste est excellent pour ceux qui ont le désir de démarrer une entreprise sans quitter leur emploi. Ces directeurs peuvent travailler de leur domicile. Téléphone (204) 876-4734 pour prendre un rendez-vous.
880-
ON DEMANDE une personne pour travailler à temps partiel dans une résidence d'handicapés mentaux. Doit être disponible pour heures de travail variées, fins de semaine, nuits, etc... Possibilité d'un poste à plein temps dans l'avenir. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Villa Vita, 210, rue Masson, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H4.
882-

À vendre

À SAINT-MALO: 166, rue Macaire, maison de 1 120 pi², garage double sur grand lot 165 x 132 avec clôture métallique sur 3 faces. Lot bien boisé. Nouveau toit. Nouveau stucko sur maison. Accès pour handicapés. 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Billard, frigo, congélateur, sécheuse, laveuse et cuisinière inclus. 54 900 $ ou meilleure offre. 347-5494, 254-5691 ou 895-2221.
841-
À VENDRE OU À LOUER: Grande maison de 2 141 pi², située au 457, rue Jeanne-D'Arc à deux pas du Collège et de l'Hôpital. Cette grande maison a été rénovée à l'intérieur et saura répondre à tous vos besoins. Roger Robidoux au 237-4255 Realty World Robidoux.
848-
LA CAMPAGNE VOUS INTÉRESSE? Pourquoi ne pas construire votre nouvelle maison ou un chalet sur un lot boisé (3 acres) le long de la Rivière-aux-rats. Tranquillité, nature fraîche et tous les services en français. Le prix: 22 900 $. Une aubaine! Roger Robidoux au 237-4255 Realty World Robidoux.
849-
À VENDRE: Chemises du Festival, chapeaux de fourrure, cache-oreilles, bandeaux, mitaines et autres différents chapeaux pour hommes. Je ferais aussi des manteaux du Festival sur mesure. Téléphonez au 233-1265.
859-
À VENDRE: Fauteuil de salon électrique «Invacare» pour personne ayant des difficultés à s'asseoir et à se relever. En excellent état. Composez le 1-204-422-5797 ou le 231-0006.
864-
À VENDRE: accessoires de coiffeuse, 2 séchoirs, un évier avec chaise, une chaise à friser, un plateau sur roulettes et deux chaises. Une table à langer pour bébé et une machine à écrire en métal. Téléphonez au 233-4735.
872-
À VENDRE: laveuse et sécheuse portatives Kenmore 1991, en excellent état, contrat d'entretien inclus. 690 $/pair. Téléphonez au 488-9531.
879-

À louer

À SOUS-LOUER: 438, Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher, propre et tranquille. Disponible immédiatement. Comprend stationnement et tous les services. 415 $ par mois. Composez le 235-0434.
876-
À LOUER: sur la rue Notre-Dame, appartement d'une chambe, salon, cuisine et salle de bain. Chauffage et eau inclus, ainsi que stationnement. Propre et tranquille. Entrée privée. Libre immédiatement. 350 $ par mois. Composez le 235-0240.
881-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233–4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9500

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855



Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Recyclez ce journal!

SERVICES

196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

TAX TEAM 2020
100% CANADIAN

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Encouragez nos annonceurs!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256–2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9718

COMPTABLES AGRÉES

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
Dr GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7400

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
264, avenue Portage, 2e étage
Téléphone: 943-6628

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autominium
AUTOPAC - Tél. 257-4114
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Le Journal des jeunes

Volume 6, nº 11 55¢
Saint-Boniface (MB),
10 au 23 février 1995

La justice au microscope



Éditorial

Le rêve d'Alexandre

Plus de 2 300 ans après avoir bouleversé le monde, Alexandre le Grand est de retour dans l'actualité. Des archéologues pensent en effet avoir retrouvé sa tombe dans une petite ville d'Égypte.

Qui est-il, cet Alexandre? Tout simplement un des plus grands personnages de l'histoire de l'humanité. À l'âge de 30 ans, il avait déjà conquis, par sa volonté et son courage, un immense empire qui s'étendait de l'Europe à l'Asie.

Mais Alexandre le Grand n'était pas un conquérant comme les autres. Éduqué par le grand philosophe grec Aristote, cultivé, sensible, et surtout tolérant à une époque où ce mot existait à peine, il rêvait d'abolir les frontières des pays pour que les hommes et les femmes puissent vivre ensemble dans l'harmonie, mais aussi dans le respect des différences.

Une plaquette retrouvée près de sa tombe laisse entendre qu'Alexandre serait mort empoisonné. Son rêve de visionnaire était sans doute insupportable pour trop de gens. Serait-ce vraiment différent aujourd'hui? On préfère ne pas répondre à la question.

Laurent GIMENEZ

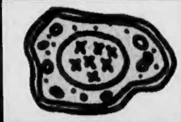


O.J. Simpson.

En 1985, le Canadien Guy-Paul Morin a été accusé du meurtre d'une petite fille de neuf ans. Il y a quelques semaines, il a réussi à prouver son innocence grâce à un test génétique. Le test démontre en effet que le sperme retrouvé sur les vêtements de la victime n'appartient pas à Guy-Paul Morin.

Aux États-Unis, les tests génétiques risquent d'avoir beaucoup d'influence sur un autre procès: celui d'O.J. Simpson. L'ancien joueur de football est accusé du meurtre de sa femme Nicole et d'un ami de celle-ci, Ronald Goldman. Les analyses d'ADN effectuées jusqu'à présent montrent que le sang retrouvé dans la voiture d'O.J. Simpson appartenait aux deux victimes.

Au cœur de la cellule humaine



L'etre humain est compose de milliards de cellules identiques, elles-memes composees d'ADN. Le test genetique permet de connaitre la forme de l'ADN d'un individu. Cette «empreinte genetique» ne ressemble a aucune autre.

Voici comment ca fonctionne:

1) On preleve un echantillon de sang, de sperme, de cheveux ou de salive sur l'individu.

2) On extrait l'ADN contenu dans les cellules de l'echantillon.

3) L'ADN est decoupe en milliers de petits morceaux grace a un procede chimique.

4) A l'aide d'un produit radioactif, on imprime sur une toile de nylon les sequences de l'ADN (suite de formes qui se repete). C'est la marque genetique de l'individu.

5) La toile radioactive est transferee sur un film radiographique et l'empreinte genetique apparait sous forme de code-barres.

Il suffit ensuite de comparer l'empreinte genetique du suspect avec l'ADN du sang, du sperme ou des cheveux retrouves sur les lieux du crime. Si les deux ADN sont identiques, il y a de tres fortes chances pour qu'ils appartiennent au meme individu (les experts evaluent le risque d'erreur a 1 sur 100 millions). En revanche, si les deux ADN sont differents, le suspect est probablement innocent. Depuis l'invention du test genetique en 1984, des centaines de suspects ont ainsi ete innocentes.

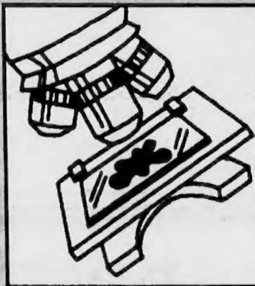
De la tête aux pieds

L'utilisation des sciences dans les enquêtes de police et les procès a beaucoup augmenté au fil des années. Voici quelques-unes des méthodes les plus utilisées:

Les empreintes digitales



Cette méthode, mise au point à la fin du XIXe siècle, est très simple: on compare les empreintes de doigts prélevées sur les lieux du crime avec celles du suspect. Un peu de poudre blanche et de ruban adhésif suffisent. Comme aucune empreinte digitale n'est semblable à une autre, il n'y a pas d'erreur possible.



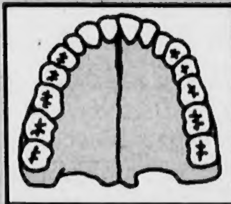
Le sang

On compare tout simplement le groupe sanguin du suspect avec les échantillons de sang retrouvés sur les lieux du crime. Problème: environ 39 % de la population appartient au groupe **0**, 31 % au groupe **A**, 23 % au groupe **B** et 7 % au groupe **AB**. L'analyse de sang peu donc être utile à une enquête, mais certainement pas constituer une preuve.

Les cheveux



La couleur, la forme et d'autres caractéristiques des cheveux permettent d'identifier la race, mais pas l'individu lui-même.



Les dents

Tout comme les empreintes digitales et génétiques, la dentition est différente d'un individu à l'autre. Chacune des 32 dents humaines possède en effet cinq faces, ce qui fait 160 faces en tout. On tient compte aussi des caries, des plombages, des dents manquantes, cassées, usées ou déplacées.

L'empreinte dentaire d'un suspect peut être comparée avec les traces de morsures retrouvées sur le corps d'une victime.

Le détecteur de mensonges

Contrairement à ce que son nom indique, cette machine est surtout utilisée pour prouver l'innocence d'un suspect en démontrant qu'il ne ment pas.



Le test se déroule en laboratoire. Deux bandes de caoutchouc sont placées autour de la taille et de la poitrine du suspect pour enregistrer son niveau de respiration. On attache une plaque de métal à l'une de ses mains pour enregistrer les variations de transpiration. Enfin, un bandeau est placé autour de son bras pour mesurer les battements du cœur et la pression sanguine.

Chaque élément mesuré (transpiration, respiration, etc.) est représenté par un trait à l'encre qui s'inscrit sur un rouleau de papier. Si les traits varient de façon importante pendant que le suspect répond à une question, il est probablement en train de mentir.

En général, le détecteur de mensonges est utilisé uniquement avec l'accord des suspects qui veulent prouver leur innocence. Aucun tribunal ne considère les résultats comme une preuve.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, comptoir postal Marion, C.P. 47007, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Simone Hébert-Allard

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

EN BREF

Algérie

Terreur à Alger

Un attentat à la bombe en pleine rue d'Alger, la capitale de l'Algérie, a fait une quarantaine de morts et au moins 250 blessés. Les auteurs sont des extrémistes musulmans.

États-Unis

Jamais trop tard

Les députés du Mississippi, un États du Sud des États-Unis, ont l'intention de supprimer la loi sur l'esclavage qui existe depuis 130 ans! Heureusement, elle n'était plus appliquée depuis longtemps.

Danemark

La neige qui tue

Un garçon de 13 ans est mort écrasé sous le bonhomme de neige qu'il était en train de sculpter.

États-Unis

Le sida en tête

Le sida est devenu la première cause de mortalité chez les Américains âgés de 25 à 44 ans.

Iran

Privés de télé!

Le gouvernement iranien a interdit les antennes paraboliques pour empêcher la population de capter les chaînes de télévision étrangères.

Suède

Cachez ce sein!

Les policiers suédois ont arrêté à l'aéroport une femme qui essayait de faire passer en fraude 65 bébés serpents cachés dans son soutien-gorge!

France

Dents d'éponge

Pour la première fois, des scientifiques français ont découvert sous la mer une éponge carnivore. Jusqu'à présent, on croyait que cet animal était inoffensif et se nourrissait seulement des débris que le courant d'eau lui apporte.

Danemark

Le retour du chat

Une femme a retrouvé son chat qu'elle avait perdu il y a 11 ans! Il se trouvait à 200 km de chez lui.

France

Les vertus du vin

Selon une étude, la consommation modérée de vin est l'une des raisons pour lesquelles les Français ont moins de maladies cardiaques que les Nord-Américains. Le vin contiendrait une substance naturelle qui évite les caillots de sang.

Europe: la colère des fleuves

Certains scientifiques pensent que les inondations qui ont ravagé l'Europe dernièrement ont été provoquées par le réchauffement de la planète.

Les températures très douces de ces dernières semaines ont eu deux conséquences immédiates:

1) Les fortes pluies provenant de l'Atlantique sont tombées sur une demi-douzaine de pays européens.

2) La neige des Alpes a fondu beaucoup plus rapidement que d'habitude.





Conséquence: les fleuves ont grossi et débordé, inondant les terres agricoles et les villes. Il y a eu au moins 27 victimes: 16 en France, quatre en Allemagne, cinq en Belgique, une au Luxembourg et une en Autriche.

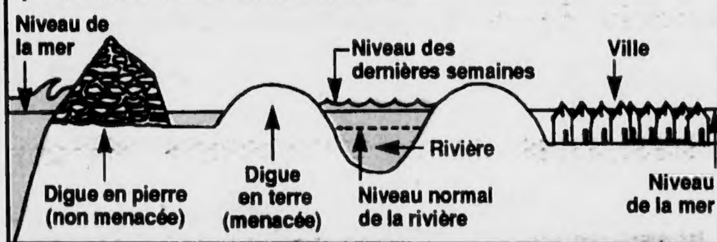
Heureusement, le niveau des fleuves a finalement baissé.

✸ Info-quiz

1) Pourquoi la Hollande est-elle également appelée Pays-Bas?
Réponse page 4

Sous la menace des eaux

L'un des pays les plus menacés par les inondations étaient les Pays-Bas (que l'on appelle également Hollande). Ce pays est en effet situé dans le delta (aboutissement) de deux grands fleuves: le Rhin et la Meuse (c'est la même chose au Bangladesh). De plus, les trois quarts du territoire se trouvent en dessous du niveau de la mer et des fleuves. Pour éviter les inondations, les Hollandais ont construit des digues dès le Moyen Âge. Mais le niveau des fleuves a tellement monté ces dernières semaines que les digues risquaient de céder. En 1953, la rupture d'une digue avait fait 1 800 victimes. Pour éviter qu'une telle catastrophe se reproduise, on a évacué 250 000 personnes au début du mois de février.



Une guerre dans la jungle

Il y a quelques semaines, des combats ont opposé l'armée du Pérou et celle de l'Équateur, en Amérique latine.

Les deux pays ne s'entendent pas sur leur frontière commune dans la Cordillera del Condor, une région isolée en pleine forêt amazonienne.



Ce conflit n'est pas vraiment nouveau: il a débuté il y a environ 150 ans ans, lorsque le Pérou et l'Équateur ont quitté l'empire espagnol pour devenir des pays indépendants.

En 1941, le Pérou a conquis la moitié de l'Équateur à la suite d'une guerre de dix jours. Les deux pays ont signé un traité de paix l'année suivante, mais ils ne se sont jamais mis d'accord sur une bande de 80 km située dans la Cordillera del Condor. C'est cette même zone qu'ils se disputent encore aujourd'hui.

De l'or et du pétrole

Le Pérou et l'Équateur se disputent ce petit territoire pour deux raisons principales:

1) On pense qu'il contient de grandes quantités d'or, d'uranium et de pétrole.

2) L'Équateur voudrait élargir sa frontière vers l'est pour avoir un meilleur accès au fleuve Amazone. Cela lui permettrait d'augmenter ses échanges commerciaux avec le Brésil (un de ses meilleurs clients) et d'atteindre plus facilement l'océan Atlantique.

Le retour d'Alexandre!

Des archéologues pensent avoir découvert le tombeau d'Alexandre le Grand, un des plus célèbres rois de l'Antiquité.

Le tombeau se trouve à 20 km de la ville de Sihouat, en Égypte. L'entrée a été dévastée par un ancien tremblement de terre, mais elle est toujours encadrée par deux statues de lions. Un couloir de six mètres de long mène à deux antichambres, puis à la chambre mortuaire qui mesure 3,5 m sur 3,5 m.

Trois tablettes retrouvées sur place semblent indiquer qu'il s'agit du tombeau d'Alexandre le Grand, l'ancien roi de Macédoine. Sur l'une d'elles, il est écrit que le corps d'Alexandre a été transporté de Babylone, le lieu de sa mort, jusqu'à Sihouat, à 2 000 km de là.

Une autre tablette révèle qu'Alexandre est mort après avoir bu du poison. Jusqu'à présent, les historiens pensaient qu'il était mort de maladie et avait été enterré à Alexandrie.

Les archéologues poursuivront leurs recherches dans les semaines et les mois qui viennent.

✸ Info-quiz

2) Bucéphale a joué un grand rôle dans la vie et les conquêtes militaires d'Alexandre. Qui était-il?
Réponse page 4

Un empire de l'Europe à l'Asie

Grand roi et grand guerrier, Alexandre le Grand a mis 13 ans pour constituer un des plus grands empires de l'Antiquité. Cet empire a disparu après sa mort.



Un cadeau pour qui?



Le gouvernement américain a décidé de prêter 40 milliards de dollars au Mexique pour lui éviter une crise financière.

La crise du Mexique peut paraître surprenante, car son économie est en plein développement. La preuve: beaucoup de banques étrangères lui prêtent de l'argent. C'est justement là le problème: le Mexique doit aujourd'hui plus d'argent qu'il n'en gagne. Lorsque les banques ont demandé à être remboursées, il n'a pas pu les payer.

Le seul moyen pour trouver des sous aurait été de réduire les achats à l'étranger (importations). Or, 87 % des importations mexicaines proviennent des États-Unis. Les Américains ont donc aidé le Mexique dans leur propre intérêt.

EN BREF

Canada

Voyage payant

Le voyage du premier ministre Jean Chrétien en Amérique latine a permis aux entreprises canadiennes de signer des contrats pour une valeur totale de 2,8 milliards de dollars.

Québec

Soutien français

Plusieurs hommes politiques français, y compris le premier ministre Édouard Balladur, ont promis de reconnaître l'indépendance du Québec si les Québécois votent oui au référendum qui doit se dérouler d'ici l'automne prochain.

Québec

Criminel expulsé

Le gouvernement canadien a décidé d'expulser un Rwandais soupçonné d'être l'un des principaux responsables des massacres de centaines de milliers de personnes au Rwanda (Afrique) l'année dernière. Léon Mugesera, qui vit actuellement à Montréal, dispose de quelques mois pour contester cette décision.

Québec

J.O. à Québec ?

Québec fait partie des quatre villes qui pourraient accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 2002. Les autres villes sont Salt Lake City (États-Unis), Ostersund (Suède) et Sion (Suisse). La décision finale doit être annoncée le 16 juin.

Ontario

Film à l'honneur

Le film Exotica, du Canadien Atom Egoyan, a remporté le Prix de la critique 1994. Il s'agit d'une des plus importantes récompenses du cinéma en France.

Québec

Oui au Canada

Selon un récent sondage, 55 % des Québécois veulent rester dans le Canada, contre 45 % qui veulent un pays souverain (indépendant). Un référendum à ce sujet doit avoir lieu d'ici l'automne prochain

Manitoba

Bonne blague?

Un animateur de radio de Winnipeg a été renvoyé à cause d'une blague qu'il a faite à l'antenne. Il a fait croire à 15 auditeurs qu'ils avaient gagné un voyage à Miami pour assister au Super Bowl (finale de football). En se rendant à l'aéroport, les heureux gagnants ont appris qu'il ne s'agissait pas de Miami en Floride, mais d'un petit village du Manitoba qui porte le même nom. Certains n'ont pas apprécié.

Siamoises: la fin du tête-à-tête

Des médecins de l'Hôpital pour enfants malades de Toronto ont réussi à séparer deux sœurs siamoises au cours d'une opération chirurgicale qui a duré 16 heures.

Hira et Nida Jamal sont deux petites Pakistanaises de deux ans, reliées par la tête depuis leur naissance. Sans l'opération, elles n'auraient pas pu survivre très longtemps. En effet, le cœur et les reins d'Hira fonctionnaient pour les deux corps et se fatiguaient de plus en plus.

Il y a déjà eu 30 opérations du même genre dans le monde. Dans 75 % des cas, au moins un des deux jumeaux est mort.



Les deux sœurs siamoises, Hira et Nida Jamal, avant l'opération.

Pourquoi dit-on des «siamois»?

Le nom vient de Chang et Eng, deux des plus célèbres frères siamois. Ils étaient nés en 1811 en Thaïlande, un pays qu'on appelait alors le Siam.

Chang et Eng étaient réunis au niveau de la taille. À 18 ans, ils ont été engagés par un cirque pour faire une tournée aux États-Unis. Puis ils sont devenus fermiers, ont épousé deux Américaines et ont eu 22 enfants normaux.

Chang est mort le premier à 69 ans, et Eng a suivi

Un mystère de la nature

Un bébé commence à se former dans le ventre de sa mère lorsqu'un spermatozoïde (cellule mâle) pénètre dans un ovule (cellule femelle). C'est ce qu'on appelle la fécondation.





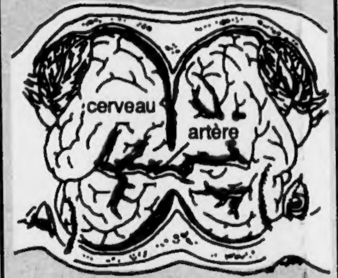
Si l'ovule fécondé se divise, les deux parties se développent séparément et deviennent des jumeaux. L'ovule peut aussi se diviser en trois bébés (triplés), quatre (quadruplés), et même davantage!

Les siamois sont des jumeaux qui naissent rattachés l'un à l'autre. La cause de ce défaut est inconnue.

Une opération délicate

La séparation des siamoises s'est déroulée en trois étapes:

1) Un des deux reins d'Hira a été greffé sur Nida (les siens ne fonctionnaient pas).



2) Quelques semaines avant l'opération, on a placé des petits tampons dans les veines et les artères qui traversaient le cerveau des deux sœurs. L'objectif était de séparer les deux circulations pour éviter une trop grande perte de sang pendant l'opération.

3) La séparation des deux cerveaux n'a pas posé de problèmes, parce que la partie qui était reliée ne sert à rien.

Par contre, la coupure des veines et des artères a été difficile: les deux sœurs ont perdu beaucoup plus de sang que prévu. Hira s'en est bien tirée, mais le cerveau de Nida a été abîmé. Elle risque de rester handicapée et peut-être même de mourir.

Les saumons gagnent la bataille

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé de stopper la construction d'un immense barrage électrique qui menaçait la survie des saumons.

Le barrage devait être construit sur la rivière Nechako pour fournir de l'énergie à une usine d'Aluminum de la compagnie Alcan.

Selon certains experts, le barrage aurait menacé les saumons en faisant baisser l'eau de la rivière Nechako et de la rivière Fraser.

La construction d'un premier barrage en 1954 avait déjà réduit de 35 % la quantité d'eau dans la rivière Nechako.





✷ Info-quiz

3) Quelle est la durée de vie maximum d'un saumon: 4, 13 ou 21 ans?

Réponse page 4

De la vodka avec beaucoup de glace!

Une compagnie a l'intention d'utiliser les icebergs qui flottent au large des côtes de Terre-Neuve pour les transformer... en vodka!

La compagnie Canadian Iceberg Vodka promet de créer 20 emplois permanents et de vendre jusqu'à 75 millions de dollars d'alcool par an aux États-Unis. Chaque bouteille porterait une étiquette indiquant que la vodka a été fabriquée avec de l'eau vieille de 12 000 ans!

La compagnie a décidé de s'établir à Terre-Neuve parce que le gouvernement de cette province propose des conditions avantageuses aux nouvelles entreprises: elles ne payent pas de taxes pendant 10 ans et reçoivent 2 000 $ pour chaque emploi créé.

Terre-Neuve est l'une des provinces canadiennes où l'on trouve le plus de personnes sans emploi.



✷ Info-quiz

4) La vodka a été inventée dans quel pays?

Réponse page 4

Power Rangers: le débat continue

55 élèves de l'école Superior Middle School, à Bathurst (N.-B.), nous ont envoyé leur opinion au sujet de l'interdiction de l'émission des Power Rangers sur certaines chaînes de télévision. Un gros merci à tous.

Les avis sont très partagés: 24 sont contre l'interdiction, 24 sont pour, et 7 ne sont ni pour ni contre! Il n'y a pas de différence entre filles et garçons. Voici quelques extraits des lettres reçues:

Je pense que les Power Rangers doivent rester à la télévision parce qu'il n'y a pas d'autres émissions le matin pour nous. Je pense qu'il y a le même montant de violence dans les autres émissions comme Kung Fu The Legend Continues, Woody Woodpecker et Roadrunner.

Darren French

Je suis contre l'interdiction des Power Rangers. Je pense qu'ils sont des bons modèles pour les jeunes. Tous les épisodes ont une très bonne morale comme le travail d'équipe.

Michael Melanson

Je pense que les Power Rangers ont une mauvaise influence sur les enfants. Les adolescents savent que c'est juste une émission, mais les jeunes ne savent pas cela. Quand je les vois jouer aux Power Rangers, je me demande: «Est-ce qu'ils veulent faire mal aux autres?» Je pense que oui. Ils ne savent pas que quand les Power Rangers se chicanent, ils ne se frappent pas vraiment.

Amanda Boucher

Cela ne me dérange pas s'ils retirent l'émission. Je pense que les enfants pensent que c'est réel parce que ce sont de vraies personnes. Peut-être si c'était des bandes dessinées, ce serait différent.

Micheline Picot

Je ne suis ni pour, ni contre les Power Rangers. Oui, je pense que c'est violent, mais les parents doivent dire aux enfants qu'ils ne peuvent pas regarder l'émission. Les parents peuvent aussi parler à leurs enfants et leur dire la différence entre la réalité et la fiction.

Sandra de Graaf



Salut,

C'est difficile d'oublier le froid en plein milieu d'un hiver canadien! Alors j'ai décidé de faire un méli-mélo de faits et de méfaits de l'hiver! J'ai aussi créé un mots cachés qui te fera frissonner!

Alors emmaillotte-toi dans une couverture avant de tenter les jeux de cette semaine.

À la prochaine,

Simone

Que vois-tu?

Regarde ces dessins attentivement. Que vois-tu?

Demande à quelqu'un d'autre ce qu'il voit. Sa réponse sera peut-être différente de la tienne!





Les hauts et les bas de l'alpinisme

1. Quelle est la montagne la plus haute du monde?
A. K2 (Himalaya)
B. le mont Everest (Himalaya)
C. le Mont McKinley (Alaska)

2. L'Everest est situé sur quel continent?
A. Océanie
B. Asie
C. Afrique

3. La première escalade de l'Everest a été réussie en:
A. 1953
B. 1940
C. 1970

4. En quelle année crois-tu que les souliers à crampons ont été utilisés pour la première fois?
A. 1969
B. 1908
C. 1561

5. La personne qui a gravi les plus hauts sommets de chaque continent était:
A. un Canadien
B. un Américain
C. un Japonais

6. Pour ceux qui aiment la terre ferme sous leurs pieds, c'est difficile de comprendre pourquoi plusieurs alpinistes se sont acharnés à grimper l'Everest plus d'une fois. Quel est le record?
A. deux dois
B. quatre fois
C. six fois

7. Quelle est la plus haute montagne au Canada?
A. Mont St. Elias (Yukon/Alaska)
B. Mont Fairweather (Colombie-Brit./Alaska)
C. Mont Logan (Yukon)

8. Si l'on ne tient pas compte du Yukon, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, où se trouve le lieu le plus élevé au Canada?
A. Québec
B. Saskatchewan
C. Territoires-du-Nord-Ouest

9. Laquelle des trois provinces suivantes a les monts les plus élevés?
A. Manitoba
B. Saskatchewan
C. Ontario

***** Vrai ou faux? *****



1. La tradition indienne raconte que le «chinook» (vent chaud) est la chaleur de la respiration d'un ours.

2. Le Canada est le pays le plus froid du monde.

3. Le 2 février, une marmotte prédit la fin de l'hiver d'après son ombre. Ses prédictions sont vraies 50 % du temps.

4. La longueur des piquants d'un porc-épic prédit la quantité de neige qui tombera durant l'hiver.

5. Un hiver, les chutes du Niagara n'ont pas coulé pendant 30 heures.

6. Un train a été enterré pendant cinq jours sous une tempête de neige en Saskatchewan.

7. Vingt personnes au maximum meurent chaque année au Canada, victimes du froid et des tempêtes.

8. Parmi une centaine de villes canadiennes, on a trouvé que quatre villes sont toujours recouvertes de neige le jour de Noël.

9. Dans l'Arctique, la pluie verglaçante arrive en été.

10. La température la plus froide enregistrée au Canada était - 89.6 degrés C.

Des mots qui font grelotter!

I	P	M	O	E	K	S	F	B	B	Z	Z	P	D	M	T
A	G	V	G	L	A	C	E	T	K	S	X	I	E	N	Z
I	L	E	L	G	C	U	G	G	G	C	N	R	F	K	H
L	A	A	S	V	N	J	Q	E	A	L	C	E	D	N	U
C	C	Q	B	I	Q	Y	Q	E	L	U	A	G	I	L	X
X	I	O	E	O	B	L	I	M	R	U	N	C	K	G	M
U	A	Q	M	N	U	B	S	E	X	V	R	J	I	K	E
R	L	P	X	E	I	R	R	R	U	U	I	E	X	E	O
B	B	T	O	F	T	E	R	O	H	Q	E	G	R	W	R
J	C	R	A	L	R	E	L	A	U	F	I	L	J	S	I
R	P	L	U	T	A	Y	P	A	S	I	R	T	M	G	L
F	B	Q	L	M	N	I	G	M	H	Q	L	O	C	I	W
C	T	L	M	R	E	E	R	E	E	Z	U	L	I	R	H
S	T	L	D	Y	D	G	V	E	L	T	V	E	A	D	A
P	F	R	I	M	A	S	I	P	G	E	A	Z	B	R	A
R	R	J	E	G	Z	J	N	M	T	E	E	Z	S	N	D

Les mots suivants sont cachés dans cette grille:

Arctique	Gelée	Mercure
Bise	Gelure	Neige
Bourrasque	Givre	Nuages
Brouillard	Glace	Polaire
Brume	Glacial	Tempête
Frimas	Glacier	vent
Froid	Haleine	

Carré magique

1		14	4
12	6	7	
	10	11	5
13	3		16

Trouve les chiffres manquants

✱ Info-quiz

1) Parce que les trois quarts de son territoire sont situés en dessous du niveau de la mer.

2) Son cheval. Il l'adorait tellement qu'il a donné son nom à une ville.

3) 13 ans.

4) La Pologne.

Réponses

L'alpinisme: 1-b; 2-b; 3-a; 4-c (par un berger italien); 5-a (Patrick Morrow); 6-c (le sherpa Ang Rita en 1983, 84, 85, 87, 88 et 90); 7-c; 8-c (une montagne sans nom qui mesure 2 772 m dans les montagnes McKenzie); 10-b (les collines Cypress s'élèvent à 1 468 m).

Vrai ou faux: 1-faux (ce mot signifie «mangeur de neige»); 2-vrai (moyenne annuelle: - 5.6 degrés C); 3-faux (33 % du temps); 4-faux; 5-vrai (un barrage de glace s'est formé sur le lac Érié près de Buffalo la nuit du 29 mars 1848); 6-vrai (en 1947 à Victoria Plains); 7-faux (plus d'une centaine de victimes); 8-vrai (Winnipeg, Saskatoon, Québec et Thunder Bay); 9-vrai; 10-faux (il s'agit de la température la plus froide du globe: à Vostok, Antarctique, le 21 juillet 1983. Le record nord-américain était de - 63 degrés C à Snag, au Yukon).

Que vois-tu? Ces dessins peuvent représenter à la fois une jeune et une vieille femme, et un jeune et un vieil homme.

Carré magique: 15, 9, 8 et 2. La somme des chiffres donne 34 dans toutes les directions.